



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

LIGUE BRUXELLOISE POUR LA SANTÉ MENTALE

LBSM

Rue du Président 53

1050 Bruxelles

☎ 02 511 55 43 ✉ info@lbsm.be 🔍 www.lbsm.be



TABLE DES MATIÈRES

1. CADRE GÉNÉRAL - 3

2. INSTANCES DE LA LIGUE - 4

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

MEMBRES DE LA LIGUE AU 31 DECEMBRE 2020

CONSEIL D'ADMINISTRATION

3. L'ÉQUIPE - 12

LES PERMANENTS

LES DÉTACHÉ·ES

4. LES ACTIONS MENÉES PAR LA LIGUE - 18

4.0 COVID19 - 18

4.0.1 COORDINATION DE PROJETS FINANCÉS PAR LES FONDS COVID19 DE LA COCOF

4.0.2 INTERVISIONS POUR TRAVAILLEURS SOCIAUX BRUXELLOIS DE 1ÈRE LIGNE

4.0.3 LA LIGNE D'ÉCOUTE DES SSM LORS DU PREMIER CONFINEMENT

4.0.4 LA CAMPAGNE "LA CRISE ET SES CHANGEMENTS, PARLONS-EN..."

4.0.5 SITE WEB

4.0.6 CENTRALE D'ACHATS

4.1. ECHANGES ET ÉLABORATIONS - 25

4.1.1 LES GROUPES DE TRAVAIL DE LA LIGUE

4.1.2 COORDINATIONS THEMATIQUES

4.1.3. LES TRAVAUX AVEC LE RESEAU

4.2 REPRÉSENTATION - 49

4.3 RECHERCHE - 52

4.3.1 RECHERCHES EN COURS OU CLÔTURÉES EN 2020

4.3.2 PROJETS DE RECHERCHE

4.3.3 RECUEIL DE DONNÉES

4.3.3 VEILLE SCIENTIFIQUE ET CONSEIL

4.4 INFORMATION - 54

4.4.1 LES ÉVÉNEMENTS/PROJETS MENÉS OU PRÉPARÉS EN 2020

4.4.2 LES RELAIS D'INFORMATION

4.4.3 DU COTÉ DU SECRÉTARIAT

4.4.4 RÉCEPTION DE PLAINTES

5. DEQ IV (DÉMARCHE D'ÉVALUATION QUALITATIVE) - 63

Glossaire - 66

Beaucoup a déjà été dit sur l'année 2020 marquée par une épidémie mondiale qui a profondément bouleversé le quotidien d'une bonne part de l'humanité. À Bruxelles comme ailleurs, de nombreuses personnes ont été touchées de plein fouet, par la maladie, le deuil, la perte d'un emploi, la précarité sociale, l'isolement, ou simplement une anxiété sourde rappelée sans cesse dans tous les médias.

Il peut sembler présomptueux d'embrayer sur ce que la Ligue a fait pour lutter contre les conséquences de la Covid, mais au-delà du fait que c'est l'objet même d'un rapport d'activités, pouvoir réaffirmer ce que nous avons pu faire, individuellement et collectivement, nous rappelle notre pouvoir de dire et d'agir, notre capacité à faire face et à traverser les épreuves.

Ce pouvoir n'est pas nouveau, mais il prend un goût particulier aujourd'hui, à la fois amer et revivifiant. Amer car la crise a mis sous une lumière crue ce que nous dénonçons depuis des années avec de nombreux autres acteurs et observateurs : les inégalités, la pauvreté, la souffrance, l'iniquité de nombreuses politiques, les voies sans issues, les systèmes pervertis qui malmènent les individus, les familles et les communautés et nourrissent leurs souffrances.

Mais il y a aussi un goût revivifiant, car on parle enfin de ces réalités, de la santé mentale qui n'est plus un tabou, on expérimente de nouvelles modalités de travail, on éprouve les liens de solidarité et de communauté (affective ou professionnelle). Si nous regardons l'année écoulée, au-delà des mauvaises expériences, nous pouvons retenir de nombreux moments de partage, d'échanges chaleureux et féconds, de bricolages co-construits, de réalisations nous laissant une impression d'avoir pu contribuer, très modestement, à un petit mieux.

Ainsi, chaque apport minime vient renforcer l'édifice commun. Mais le travail à mener est gigantesque. La crise sanitaire s'éternise et ne fait qu'approfondir la crise économique et sociale qui s'annonce, particulièrement pour les plus vulnérables. Au niveau de la santé mentale, les dégâts sont nombreux, encore invisibles pour une part même si les échos du terrain montrent que « ça craque de partout ».

C'est donc sans illusion, mais avec une confiance certaine, forte des liens tissés avec de nombreux partenaires, que nous continuons de nous adapter et d'avancer dans la réalisation de nos missions. Les pages qui suivent vous offrent un résumé des activités de la Ligue tout au long de cette étrange année 2020.

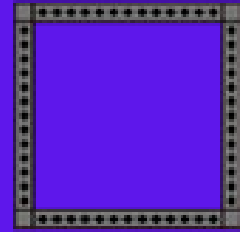
Une Ligue qui a essayé de répondre présente sur de multiples fronts, confrontée au besoin des membres d'une concertation plus suivie qui permette à chacun de s'organiser en harmonie avec les autres, à la nécessité d'assurer la continuité des soins en santé mentale dans une période où celle-ci est mise à mal, à l'importance de n'oublier personne et d'offrir des services qui favorisent l'information et la mise en lien. Cela a pu être rendu possible notamment grâce à l'appui de la CoCoF pour mieux anticiper et réagir, mais aussi pour renforcer temporairement la petite équipe de la Ligue amenée à relever ces défis énormes venus s'ajouter aux autres missions toujours d'actualité.

Je profite de cette introduction pour remercier l'équipe Santé de l'administration de la CoCoF qui n'a pas compté son temps et son énergie pour soutenir les équipes sur le terrain. Merci aux partenaires avec qui nous avons continué à tisser une vision politique intersectorielle ainsi que de la santé mentale. Merci aux membres du conseil d'administration pour le temps qu'ils ont continué à consacrer à la Ligue, à un moment où ils étaient par ailleurs très fortement sollicités. Merci enfin aux membres de l'équipe et aux coordinatrices thématiques de la Ligue avec qui cette période est moins lourde à traverser.

Bonne lecture !

Yahyâ Hachem Samii, directeur

1. CADRE GÉNÉRAL



Héritière de la Ligue Nationale Belge d'Hygiène Mentale, l'ASBL a été créée en 1977 sous le nom de Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale, avec comme mission de **promouvoir les questions, enjeux et pratiques de santé mentale**, notamment par l'organisation **d'espaces et temps d'échanges**. Depuis début 2019, elle est aussi la Fédération des Services de santé mentale (SSM) agréés par la Commission Communautaire Française (CoCoF¹) à Bruxelles².

La santé mentale est une composante essentielle de la santé, qui permet à chacun d'être en lien avec soi-même, de vivre avec les autres, de faire face aux difficultés de la vie, d'investir son environnement, de créer, de participer et contribuer à la vie en société, y compris de façon atypique. La santé mentale ne se réduit pas à l'absence de maladie : bon nombre de personnes sont atteintes d'un trouble mental mais parviennent à vivre de façon satisfaisante avec, si besoin, une aide appropriée.

Dans ce cadre, la Ligue veut **promouvoir la santé mentale en développant les liens, la concertation et l'élaboration entre professionnels, publics et politiques** en matière de santé mentale et en portant les constats, demandes et **revendications de ses membres** auprès des responsables concernés. Elle veut contribuer à changer ce qui nuit à la santé mentale et à rendre plus visible ce qui y contribue.

La Ligue **défend une conception** de la santé mentale qui considère la personne dans sa globalité, en tenant compte des multiples facteurs (psychiques, biologiques, culturels, socio-économiques...) déterminant ses difficultés. Elle soutient la diversité des formes d'interventions et des intervenants, qui offre le choix entre différentes modalités et donc une plus grande accessibilité pour tous. Elle défend et promeut une éthique qui considère chaque intervention comme un dialogue original, au travers d'une rencontre spécifique où chacun·e est partenaire de la relation et où les choix de la personne sont au cœur du processus de soin.

La Ligue est d'abord un **lieu d'échanges et d'élaborations**. Elle accueille, soutient ou organise des groupes de travail qui réunissent chaque semaine des dizaines de travailleurs de terrain autour de thématiques en lien avec la santé mentale. Ces personnes sont issues de nombreux secteurs de travail, publics ou privés, recouvrant des champs aussi divers que l'aide à la jeunesse, l'aide aux justiciables, les services aux personnes âgées, l'aide aux personnes en exil, aux personnes en grande précarité, aux personnes souffrant d'addictions, etc. Elles discutent de leurs pratiques, des contextes dans lesquels elles doivent agir, des politiques menées ou de celles souhaitées pour une meilleure réponse aux besoins de la population.

Elle **participe, soutient ou organise** des espaces de coordination, des séminaires, des séances d'information et de formation, formule des recommandations et suit les politiques menées en santé mentale à Bruxelles, en Belgique et ailleurs. Elle **prend position** sur les enjeux de la santé mentale et essaie d'améliorer la compréhension de ces enjeux.

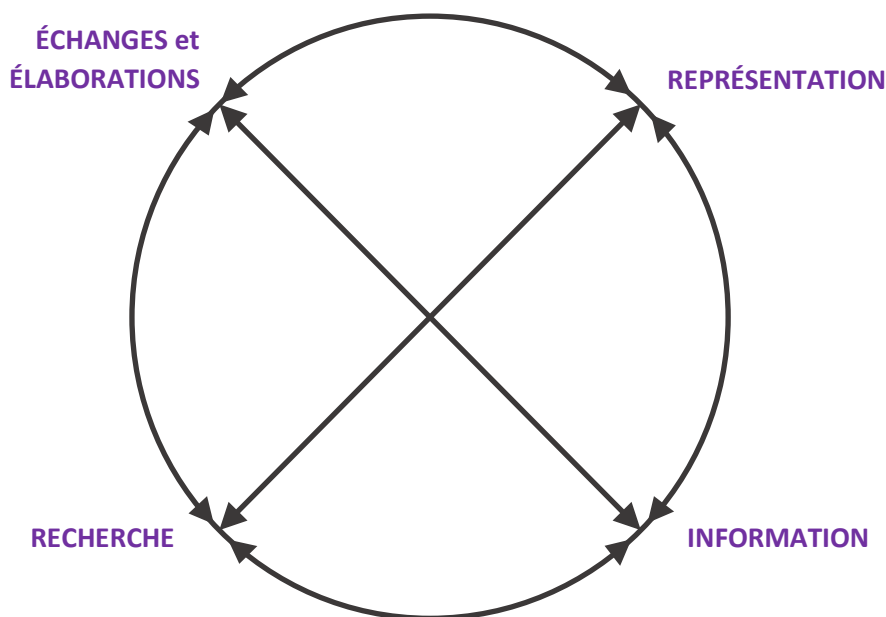
¹ Vous trouverez en fin de rapport un Glossaire reprenant les acronymes utilisés.

² Les 22 services agréés auxquels s'ajoutent 2 services subsidiés en initiative et qui restent depuis longtemps en attente d'agrément.

Elle **représente** les services dont elle est la fédération et se concerte avec les autres instances représentatives, tant en santé mentale que de l'ambulatoire.

À l'écoute des questions qui traversent le champ de la santé mentale, elle cherche à les traduire en questions de recherche et **mène des études** sur base de données quantitatives et qualitatives récoltées auprès des acteurs de terrain. Enfin, la Ligue est un **vecteur d'information et de sensibilisation**, auprès des professionnels, du public et des politiques.

Afin de répondre à sa finalité, la Ligue remplit **4 missions principales** :



Ces **4 missions** se répondent et se retrouvent réunies dans les différentes actions menées par la Ligue.

1. ÉCHANGES ET ÉLABORATIONS :

- être à l'écoute des acteurs de terrain et soutenir l'élaboration collective,
- mettre en place des espaces participatifs,
- assurer l'organisation et la mise en œuvre des coordinations thématiques et de groupes de travail en partenariat avec les services qui détachent des personnes pour ces travaux,
- mettre les acteurs bruxellois en réseau,
- faciliter l'organisation des secteurs impliqués,
- pouvoir susciter et/ou alimenter le débat sur les problématiques traitées,
- pouvoir susciter et/ou alimenter les échanges entre acteurs politiques et acteurs de terrain,
- être à l'écoute de nouvelles pratiques,
- soutenir les acteurs des secteurs concernés,
- contribuer à faire évoluer les secteurs concernés.

2. REPRÉSENTATION :

- prendre position sur les enjeux de la santé mentale,
- influencer la compréhension et la prise en considération de la santé mentale,
- s'impliquer dans les différents lieux d'échange, de concertation et de décision en matière de santé mentale et d'ambulatoire à Bruxelles,
- intégrer et veiller à ce qu'une place soit donnée à la parole et les idées des premiers concernés dans les actions et débats des secteurs et des politiques impliqués,
- favoriser l'approche *bottom-up* et les pratiques qui reconnaissent et prennent en compte la parole et les idées des premiers concernés,
- fédérer et représenter les services de santé mentale en CoCoF auprès des politiques, de l'administration et des espaces de concertation sociale.

3. RECHERCHE :

- être à l'écoute des questions qui traversent le champ de la santé mentale, pour les traduire en questions de recherche,
- mener de façon objective et rigoureuse des enquêtes, études, recherches qui, sur base de méthodologies et de données scientifiques, aident à la compréhension des problématiques traitées, produisent des analyses et aboutissent à des recommandations,
- assurer une veille scientifique,
- collecter les données utiles,
- développer une expertise sur la situation bruxelloise, en lien avec les acteurs de terrain ainsi qu'avec les travaux menés sur les plans national et international,
- articuler les enjeux politiques et les pratiques cliniques.

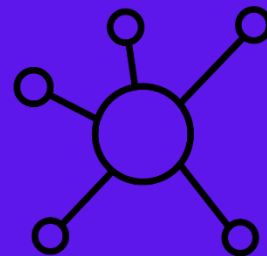
4. INFORMATION :

- diffuser les travaux sur les problématiques traitées, tant ceux de la Ligue que ceux d'autres acteurs, à destination des professionnels, des politiques et du grand public,
- assurer une veille sur l'actualité et les initiatives en cours,
- mettre à la disposition des acteurs de terrain les informations et outils utiles à leurs actions,
- organiser et co-organiser des séminaires, journées d'études, colloques sur des thématiques qui mettent en lumière des questions, problématiques, enjeux, pratiques et perspectives en santé mentale,
- effectuer un travail de vulgarisation pour faciliter l'accès de tous aux connaissances sur la santé mentale,
- sensibiliser les acteurs sur certains besoins moins connus ou traités, notamment par le biais de colloques ou journées d'études,
- sensibiliser le grand public sur les problématiques traitées, leurs réalités et les actions entreprises,
- fournir au grand public les éléments utiles pour alimenter le débat démocratique et les innovations sur les problématiques traitées.

Si on se réfère au décret de l'ambulatoire établi en 2009 par la CoCoF, 7 missions nous sont dévolues (art.142). Elles se retrouvent dans les 4 axes ci-dessus comme suit :

	Echanges et élaborations	Représentation	Recherche	Information
1° offrir son aide et ses conseils à ses affiliés	X		X	X
2° développer les échanges et les réflexions entre ses affiliés	X		X	
3° coordonner et promouvoir les actions menées par ses affiliés	X	X		X
4° assurer la diffusion de l'information parmi ses affiliés et relative à ses affiliés				X
5° développer une coordination avec les autres organismes de la Santé, de l'Action sociale, de la Famille et de la Cohésion sociale, sans exclure d'autres partenaires	X	X		
6° promouvoir la formation continuée des travailleurs de leurs affiliés	X			X
7° effectuer des travaux de recherche, d'enquête, d'étude et de publication dans les matières social / santé			X	X

2. INSTANCES DE LA LIGUE



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

L'Assemblée générale (AG) est composée de personnes morales reconnues, actives en matière de santé mentale.

Les AG participatives se sont poursuivies afin de pouvoir échanger sur les questions et enjeux en cours. Ces temps de rencontre, prévus tous les 3-4 mois, permettent de renforcer des liens internes plus dynamiques entre membres, CA et permanents de la Ligue, de suivre les évolutions des besoins et des situations, d'être conscientisés sur les très nombreux débats d'actualité, et de prendre part aux actions qu'il convient de mener.

Deux AG participatives se sont réunies : le 03/02, avec notamment une présentation des travaux de la Coordination thématique Exil, et le 30/10 pour évoquer les liens entre social et santé mentale, ainsi que présenter le service de médiation actif au sein de la PFCSM.

Une autre prévue le 29/05 a dû être annulée.

L'AG statutaire ordinaire prévue le 26/04 a dû être postposée au 29/06, suite à la crise sanitaire.

Deux services n'ont pas souhaité renouveler leur adhésion (Le Tamaris et les Blés d'Or), un 3^e (la Maison Ouverte) a cédé sa place à l'association fédératrice à laquelle il appartient (l'ABMV).

6 nouveaux adhérents ont rejoint la Ligue en 2020 :

- Association Bruxelloise des Maisons Vertes (ABMV)
- L'Equipe
- Association pour la Psychothérapie Psychanalytique de Couple et de Famille (APPCF)
- Centre d'Appui Bruxellois (CAB)
- Centre Benenson de Belgique
- Santé Mentale et Exclusion Sociale (SMES)

Ce qui porte à **52 le nombre de membres**.

Dans une visée de meilleure connaissance mutuelle, l'équipe de la Ligue avait entamé en 2019 une tournée des services membres, en proposant de rencontrer les équipes. Les objectifs étant de découvrir la diversité des réalités de travail, d'entendre les attentes des membres à l'égard de la Ligue et de renforcer la proximité entre les permanents de la Ligue et les travailleurs des services œuvrant chaque jour en faveur de la santé mentale à Bruxelles.

En 2020, l'équipe de la Ligue a pu rencontrer :

- Le SSM Le Grès (14/1)
- Le directeur du SSM Exil (15/1)
- Le SSM Le Chien Vert (23/1)
- Le Centre de Prévention du Suicide à l'occasion de l'inauguration de leurs nouveaux locaux (5/3).

D'autres visites étaient prévues, qui ont été reportées sine die. Le déconfinement n'étant pas encore à l'ordre du jour, nous réfléchissons à l'idée de rencontres 'virtuelles' en attendant de pouvoir les reprendre en présentiel.

MEMBRES DE LA LIGUE AU 31 DECEMBRE 2020

<i>SERVICES DE SANTÉ MENTALE BRUXELLOIS AGRÉÉS PAR LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE</i>		
A.N.A.I.S.	Avenue Maréchal Foch 35, 1030 Schaerbeek	02 242 11 36
Centre Chapelle-aux-Champs ASBL	Clos Chapelle-aux-Champs 30/3049, 1200 Bruxelles	02 764 31 20 02 764 31 43
Centre de Guidance de Saint-Gilles	Rue de la Victoire 26, 1060 Saint-Gilles	02 542 58 58
Centre de Guidance d'Etterbeek	Rue de Theux 32, 1040 Etterbeek	02 646 14 10
Centre de Guidance d'Ixelles <i>Adultes</i>	Rue de Naples 35, 1050 Ixelles	02 515 79 10
<i>Département enfants, adolescents et familles</i>	Rue Sans Souci 114, 1050 Ixelles	02 515 79 01
Centre Médico-Psychologique du Service Social Juif	Avenue Ducpétiaux 68, 1060 Saint-Gilles	02 538 81 80
D'Ici et d'Ailleurs	Rue Fernand Brunfaut 18 B, 1080 Molenbeek-Saint-Jean	02 414 98 98
Free Clinic	Chaussée de Wavre 154 A, 1050 Ixelles	02 512 13 14
La Gerbe	Rue Thiéfry 45, 1030 Schaerbeek	02 216 74 75
Le Chien Vert	Rue Eggerickx 28, 1150 Bruxelles	02 762 58 15
Le Grès	Rue des Trois Ponts 51, 1160 Auderghem	02 660 50 73
Le Méridien	Rue du Méridien 68, 1210 Saint-Josse-ten-Noode	02 218 56 08
Le Norois	Boulevard De Smet de Nayer 597, 1020 Laeken	02 478 82 40
Le Sas	Rue de la Marne 85, 1140 Evere	02 242 07 63
Nouveau Centre Primavera	Rue Stanislas Legrelle 48, 1090 Jette	02 428 90 43 02 428 90 04
Psycho-Etterbeek	Rue Antoine Gautier 106, 1040 Etterbeek	02 735 84 79
S.S.M. Champ de la Couronne	Rue du Champ de la Couronne 73, 1020 Laeken	02 410 01 95
Service de Santé Mentale « L'Adret »	Avenue Albert 135, 1190 Forest	02 344 32 93
Service de Santé Mentale Sectorisé de Forest - Uccle et Watermael-Boitsfort	Avenue de Fré 9, 1180 Uccle	02 375 10 06
<i>Centre Psycho-Médical pour adultes</i>	Avenue de Fré 9, 1180 Uccle	02 375 10 06
<i>Centre de Guidance pour enfants, adolescents et familles</i>	Avenue Bel Air 88, 1180 Uccle	02 343 22 84
<i>Centre de Santé mentale de Watermael-Boitsfort</i>	Rue de la Vénérie 19, 1170 Watermael-Boisfort	02 672 78 16

Service de Santé Mentale de l'U.L.B.	Boulevard du Triomphe, C.P. 254 1050 Ixelles	02 660 59 26
La Plaine	Boulevard du Triomphe, C.P. 254 1050 Ixelles	3 660 59 26
Psy-Campus	Avenue Buyl 127, C.P. 184, 1050 Ixelles	02 650 20 25
Centre de Guidance	Rue Haute 293, 1000 Bruxelles	02 503 15 56
Ulysse	Rue de l'Ermitage 52, 1050 Ixelles	02 533 06 70
Wolu-Psycho-Social	Chaussée de Roodebeek 471, 1200 Woluwe-Saint-Lambert	02 762 97 20
SERVICES DE SANTÉ MENTALE BRUXELLOIS AGRÉÉS PAR LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE (COCOM)		
Centre Exil ASBL	Avenue de la Couronne 282, 1050 Ixelles	02 534 53 30
Centre de Guidance l'Eté - Enfants	Rue d'Aumale 21, 1070 Anderlecht	02 526 85 48
SSM L'Eté à la Rosée	Rue des Mégissiers 12, 1070 Anderlecht	02 522 62 26
L'été - Secteur famille	Rue d'Aumale 21, 1070 Anderlecht	02 526 85 57
Centre de Guidance S.E.S.A.M.E.	Rue du Canal 61, 1000 Bruxelles	02 279 63 42 02 279 63 53
Centre de Santé Mentale Antonin Artaud	Rue du Grand Hospice 10, 1000 Bruxelles	02 218 33 76
SSM EN SUBSIDE INITIATIVE		
Le Coin des Cerises	Avenue des Croix de l'Yser 5, 1120 Neder-Over-Hembeek	02 241 16 67
STRUCTURES PSYCHO-SOCIO-THÉRAPEUTIQUES		
Enfants		
La Lice	Chaussée de Wavre 520, 1040 Etterbeek	02 646 73 24
Parhélie	Avenue Jacques Pastur 45, 1180 Uccle	02 373 82 10
Adultes		
Club Antonin Artaud	Rue du Grand Hospice 6, 1000 Bruxelles	02 218 46 34
Le Canevas	Rue du Collège 55, 1050 Ixelles	02 645 00 70
Wolvendael	Rue de l'Equateur 22-24, 1180 Uccle	02 375 28 70
HÔPITAUX ET SERVICES HOSPITALIERS		
Le Quotidien - Hôpital de Jour de Fond'Roy	Avenue J. Pastur 43, 1180 Uccle	02 379 02 12
SERVICES D'AIDE « TOXICOMANIES ET ASSUÉTUDES »		
C.A.P.I.T.I. (Centre d'Accueil Post Pénitentiaire - Information aux Toxicomanes Incarcérés)	Avenue Albert 29, 1190 Forest	02 538 47 90

Centre Médical Enaden	Chaussée de Gand 1018-1022, 1082 Berchem-Sainte-Agathe	02 465 63 90
Unité d'Hébergement de Séjour Court	Chaussée de Gand 1018-1022, 1082 Berchem-Sainte-Agathe	02 465 63 90
Unité Ambulatoire	Rue Saint-Bernard 114, 1060 Saint-Gilles	02 534 63 73
Unité d'Hébergement de Crise	Rue Saint-Bernard 114, 1060 Saint-Gilles	02 534 58 73
Unité de Jour	Avenue Van Volxem 168, 1190 Forest	02 644 55 72
L'Orée (Centre de Jour Psychothérapeutique pour Adultes ayant des problèmes d'assuétudes)	Avenue Maréchal Joffre 149, 1180 Uccle	02 347 57 57
INITIATIVES D'HABITATIONS PROTÉGÉES (I.H.P.)		
Messidor	Rue des Guildes 9-11, 1000 Bruxelles	02 223 49 52
SERVICES MULTI-AGRÉMENTS		
Entr'Aide des Marolles ³	Rue des Tanneurs 169, 1000 Bruxelles	02 510 01 80
L'Équipe	Rue de Veeweyde 60, 1070 Anderlecht	02 556 28 30
RECHERCHE ET FORMATION		
A.P.P.C.F. (Association pour la Psychothérapie Psychanalytique du Couple et de la Famille)	Rue Berkendael 97, 1190 Forest	02 347 11 11
A.R.P.P. (Association pour la Recherche en Psychothérapie Psychanalytique)	Square Vergote 17, 1200 Woluwe-Saint-Lambert	02 772 24 72
IEFSH (Institut d'Etudes de la Famille et des Systèmes Humains)	Rue Vilain XIII 38, 1050 Ixelles	02 646 43 67
IFISAM (Institut de formation à l'Intervention en Santé Mentale)	Rue du Château 25, 1470 Bousval	067 44 32 39
ASSOCIATION DE PATIENTS ET DE PROCHES		
Similes Bruxelles	Rue Malibran 43, 1000 Bruxelles	02 549 02 66
SERVICES D'AIDE ET D'ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE		
Centre de Prévention du Suicide	Rue Gachard 88, 1050 Ixelles	02 640 51 56 - 02 650 08 69
Télé-Accueil	Gare du Midi 12, BP 101, 1060 Saint-Gilles	02 538 49 21
SERVICES D'AIDE AUX JUSTICIABLES		
C.A.B. (Centre d'Appui Bruxellois)	Bd Simon Bolivar, 30 WTC III, 1000 Bruxelles	02 552 24 14
S.O.S. Viol	Rue Coenraets 23, 1060 Saint- Gilles	02 534 36 36
SERVICES PETITE ENFANCE		
A.B.M.V. (Association Bruxelloise des Maisons Vertes)	Avenue Albert 135, 1190 Forest	02 344 32 93
La Guise	Avenue du Onze Novembre 57, 1040 Etterbeek	02 735 04 59

³ Ce service comprend un SSM subsidié en initiative.

<i>SERVICE SANTÉ MENTALE ET PRÉCARITÉ</i>		
S.M.E.S. (Santé Mentale et Exclusion Sociale)	Rue du Progrès 323, 1030 Schaerbeek	02 446 02 62
<i>SERVICE THÉRAPEUTIQUE</i>		
Centre Benenzon Belgique	Avenue Général Eisenhower 132, 1030 Schaerbeek	0485 70 10 72

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration (CA) est composé de maximum 15 représentants de services membres de l'Assemblée générale. Il supervise le fonctionnement de l'ASBL et définit les lignes directrices sur les multiples dossiers traités à la Ligue.

Il a adapté son rythme aux évolutions de la crise : passant de 2 matinées par mois à des réunions de 2h hebdomadaires de mars à juin, avant de prendre à partir de septembre un rythme d'une matinée par mois, soit 17 séances en 2020. Le CA a suivi de près les évolutions du terrain et accompagné les initiatives de l'équipe. Une autre modalité de travail s'est également mise en place, un groupe de quelques administrateurs ayant été mobilisé une fois par le directeur pour régler certaines questions administratives entre 2 CA.

Les prises de position de la Ligue sont décidées au sein du CA. Il publie des décisionnaires permettant aux membres de l'ASBL d'avoir un aperçu des points traités et des décisions prises, ce qui soutient la transparence et la cohérence internes.

Le CA a également tenu 2 réunions dites de mise au vert, la première le 3/7 pour poursuivre la réflexion sur les implications et finalisations de la réorganisation de la Ligue, la seconde le 11/9 pour réfléchir sur l'articulation entre social et santé mentale. Les résultats de ces réflexions ont été présentés en AG participative.

Une réunion a comporté des rencontres avec des acteurs extérieurs : le 18/12, le CA a rencontré en visioconférence Céline Nieuwenhuys, secrétaire générale de la FdSS, et le Dr Frédérique Van Leuven, à propos de leurs travaux au sein des groupes de travail fédéraux mis en place sur la crise COVID 19 (le GEMS et son sous-groupe de travail Santé Mentale).

Le 10/1, un drink a permis de réunir le CA, les coordinateur·trices thématiques, les animateur·trices des groupes de travail de la Ligue et l'équipe. Le 17/1, une rencontre spécifique entre le CA et l'équipe a permis un échange sur le chemin accompli et les perspectives attendues.

COMPOSITION DU CA AU 31 DÉCEMBRE 2020

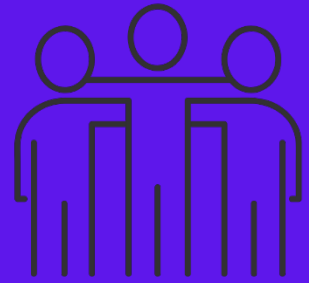
Manu Gonçalves, Président (SSM Le Méridien)
Noémie Castro, Secrétaire (SSM Le SAS)
François Baufay (Entr'aide des Marolles)
François Bestgen, Trésorier (SSM Le Chien Vert)
Pierre de Coninck (SSM ANAIS)
Raphaëlle de Menten (SSM Centre Chapelle-aux-Champs)
Jean-Pascal Dochen (SSM WOPS)
Paul Jaumaux (SSM L'Adret)
Dr Nelle Lambert (SSM ULB)
Cédric Petiau (Hôpital de jour le Quotidien)
Christine Noël (SSM ULB)
Jonathan Leroy (Centre Enaden)
Bertrand Desplanque (L'Equipe)

Pierre Luminet (SSM U.L.B.) a quitté ses fonctions en octobre, à l'occasion de son départ à la pension. Le Conseil d'administration et l'équipe tiennent à réitérer ici leurs remerciements pour le travail et l'attention dont il a fait preuve au service de la Ligue durant ces dernières années.

INVITÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Yahyâ Hachem Samii (LBSM - assume le secrétariat)

3. L'ÉQUIPE



LES PERMANENTS

La crise et les aménagements décidés par les autorités fédérales ont obligé l'équipe à se mettre en télétravail, tant durant le 1^{er} confinement qu'à partir du mois d'octobre avec le télétravail obligatoire pour toutes les fonctions le permettant. Cette mise à distance met l'équipe sous rude épreuve, tant les contacts informels au quotidien sont un véritable moteur de cohésion mais aussi une source importante pour le travail de chacun·e. Outre les réunions hebdomadaires (l'équipe s'est réunie en visioconférence presque chaque semaine), des temps plus informels sont organisés, notamment les repas d'équipe en visioconférence le jeudi midi. L'utilisation des réseaux sociaux permet également des échanges fréquents, formels et informels.

C'est tant l'intensité que la longueur de la crise qui usent. L'intensité car la Ligue a dû, dès le mois de mars, déployer de nouvelles actions pour soutenir ses membres et les enjeux de santé mentale pour la population, et l'été n'a apporté qu'un bref répit avant une rentrée sur les chapeaux de roue. Les fédérations et services coupoles comme la Ligue ont été sollicitées tous azimuts et l'équipe de la Ligue a, comme les autres, toujours veillé à répondre présent.

La longueur use également car la pandémie pèse depuis plus d'un an sur l'ensemble de la population, et les réunions d'équipe sont, à la Ligue comme ailleurs, des espaces où les travailleurs témoignent des difficultés que la mise à distance et l'estompement des frontières entre domicile et travail peuvent générer.

2020 a également été une année de mouvements, avec notamment une extension temporaire dans le cadre de projets COVID pour lesquels la Ligue joue notamment un rôle de coordination et d'appui. Accueillir de nouveaux·elles collègues dans un contexte de télétravail rend les choses compliquées, mais là encore l'équipe a essayé d'aménager les choses pour permettre un démarrage sans trop de difficultés.

EQUIPE AU 31 DÉCEMBRE 2020

Pascale De Ridder	Chargée de mission interventions : pdr@lbsm.be
Flore Fifi	Chargée de communication : ff@lbsm.be
Delphine Guilmot	Chargée de coordination des projets Covid : dg@lbsm.be
Yahyâ Hachem Samii	Directeur : yhs@lbsm.be
Yola Jabbour	Secrétaire : yj@lbsm.be
Samira Kholti	Chargée de coordination politique : sk@lbsm.be
Natacha Rome	Chargée de mission concertation : nr@lbsm.be
Robin Susswein	Chargé de recherche et du recueil de données : rs@lbsm.be

MOUVEMENTS DANS L'EQUIPE DURANT L'ANNEE

Direction	Yahyâ Hachem Samii	
Secrétariat	Yola Jabbour	
	Arshia Davari (stagiaire du 13/01/20 au 13/02/20)	
Communication	Flore Fifi	
Echanges et élaborations	Natacha Rome	
Recherche	Robin Susswein (début le 08/01/20)	
Recueil de données	Philippe Hoyois (jusqu'au 31/07/20)	
		Robin Susswein (à partir du 01/06/20)
Informatique	Pascal Banzira (jusqu'au 07/09/20)	
Coordination politique		Samira Kholti (début le 16/11/20)
Intervisions		Pascale De Ridder (début le 15/09/20)
Coordination projets Covid		Delphine Guilmot (début le 01/10/20)

Mirella Ghisu, chargée de mission concertation, est absente pour maladie depuis le 19/02/18. Elle est remplacée par Flore Fifi.

Pascal Banzira a quitté la Ligue en date du 07/09/2020. Ce départ faisait suite à la décision prise en 2018 par le CA de modifier les fonctions pour mieux coller aux besoins de la Ligue. La Ligue le remercie pour toutes ces années passées à la Ligue, au service des SSM.

Une fonction de coordination politique a été ouverte afin d'appuyer l'équipe et en particulier la direction dans les actions croissantes de la Ligue sur le plan politique. Cette nécessité, déjà présente, a été renforcée avec la crise COVID, la santé mentale étant évoquée et traitée dans un nombre toujours plus grand de lieux qu'il importe de pouvoir suivre.

La Ligue a également marqué le départ à la pension de Philippe Hoyois, après de nombreuses années à nourrir inlassablement le secteur de données statistiques globales et de multiples autres apports scientifiques. Un moment de remerciement a été organisé en son honneur le 10 juillet.

C'est Robin Susswein, déjà chargé de recherche depuis le début de l'année, qui a également repris le flambeau du recueil de données. Son contrat a démarré début juin, afin de favoriser la passation entre les 2 sociologues.

Enfin, la secrétaire a accueilli un stagiaire, Arshia Davari qui a pu découvrir le métier pendant un mois dans les bureaux de la Ligue. L'équipe tient à reprendre un rôle de formation en accueillant plus régulièrement des stagiaires qui peuvent à la fois découvrir des pratiques et enrichir le contenu du travail avec de nouveaux regards.

ANALYSE DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

L'ABBET a été sollicitée pour mettre en œuvre l'analyse des risques au sein de l'ASBL. Une rencontre préparatoire avec la direction a eu lieu en janvier. Avec la pandémie, la rencontre avec l'équipe a été postposée au mois de décembre 2020. L'ABBET a rencontré en 3 temps l'équipe (hors direction), le directeur et les coordinatrices thématiques.

Le résultat (transmis en 2021) servira de base au plan de prévention interne.

LES LOCAUX DE LA LIGUE

2020 a également été marquée par un nouvel enjeu important pour l'ASBL : l'annonce par les propriétaires de leur volonté de vendre les bâtiments a entraîné une réflexion en deux temps, partagée avec l'autre locataire des lieux, la FEDITO. Le premier temps visait à examiner les possibilités de racheter les locaux et de les transformer.

Mais les moyens financiers conséquents pour une telle opération, ainsi que le refus des propriétaires de scinder les biens immeubles (vendus d'un seul tenant avec les bureaux de la FARES de l'autre côté du jardin) ont conduit rapidement à un second temps de prospection pour de nouveaux lieux. Nous avons sollicité une rencontre avec le service Infrastructure de la CoCoF, pour constater que les possibilités de financement de ce côté sont malheureusement plus que réduites.

Très vite, une piste s'est distinguée, à savoir les anciens bureaux de la COCOM avenue Louise. La Ligue et la FEDITO ont fait cause commune avec une série d'autres associations pour proposer aux autorités un projet de location collective des bureaux. Ce travail a nécessité de rassembler préalablement les besoins des uns et des autres, de rédiger un projet et d'en assurer le suivi du côté des autorités. La Ligue y a fortement contribué, Natacha Rome ayant notamment organisé et effectué la centralisation des informations des associations participantes.

A l'heure d'écrire ces lignes, nous savons que ce projet ne peut aboutir, la COCOM souhaitant vendre son ancien siège, et nous sommes toujours en quête d'un lieu pouvant nous accueillir. Nous restons intéressés par une approche collective qui, outre une économie d'échelle, favorise des élaborations communes avec d'autres acteurs d'appui ou fédérateurs du social-santé à Bruxelles.

LES FORMATIONS/ÉVÉNEMENTS EN 2020

L'année a été fort perturbée et beaucoup de projets de formations ont été mis entre parenthèses.

Yola Jabbour suit depuis septembre 2019 un bachelier en Sciences Administratives afin de pouvoir monter en compétence.

Robin Susswein suit une formation universitaire en statistiques et sciences des données à l'UCL depuis septembre 2020.

Il a également participé au séminaire Psychanalyse et environnement qui s'est réuni à plusieurs reprises en octobre et novembre 2020, dans la perspective d'introduire une demande de subside auprès de la Fondation Roi Baudouin. La thématique de l'environnement suscite un intérêt renouvelé avec la crise actuelle, à la fois sur le plan local, mais aussi plus global au vu des circonstances qui ont pu favoriser une pandémie comme celle du COVID 19.

Yahyâ Hachem Samii a suivi le webinaire organisé par la FdSS le 26/11 : Réponses locales à une crise globale.

Par ailleurs, la Ligue a pu contribuer à quelques temps de formation / information.

Le directeur a été invité par le SSM d'Ottignies-Louvain-la-Neuve à une soirée en visioconférence le 24 novembre sur le secret professionnel et le dossier du patient. Il a pu

échanger avec les travailleurs des équipes de ce SSM et y apporter les multiples éléments glanés notamment avec le GT confidentialité et pratiques en santé mentale.

En décembre, le directeur a été interviewé par l'association Le Funambule sur les missions de la Ligue. Le résultat a été publié sur la page Facebook du Funambule.

Les détaché·es

LES COORDINATEURS·TRICES THEMATIQUES

Grâce à un apport de la CoCoF et de la CoCoM, des SSM peuvent dégager un temps de travail dévolu aux coordinations thématiques. Elles visent à développer les thématiques qu'elles portent et à les promouvoir au sein de la Ligue et sur Bruxelles.

La coordination Enfance dépend financièrement de la CoCoM et c'est un SSM bicommunautaire qui la porte. En 2019, l'Été ASBL, qui a assumé jusqu'ici cette coordination, a sollicité les quatre autres SSMs bicommunautaires afin de voir qui pourrait la reprendre. La Ligue est donc en discussion avec la FCSSMB. La demande du terrain est forte pour que la coordination Enfance redémarre parmi les espaces d'échanges de la Ligue.

L'ULB est en réflexion pour orienter la coordination qu'elle porte vers une nouvelle thématique.

Le SSM Chapelle aux Champs et le service des Urgences psychiatriques de Saint-Luc ont repensé les attentes, le contenu et l'organisation de la coordination thématique Urgences UCL. Une réunion entre ces 2 institutions et la Ligue s'est tenue le 15/10 pour clarifier différents points. C'est début 2021 qu'une personne est engagée pour relancer la coordination.

Les projets de conventions entre la Ligue et les SSM porteurs des coordinations thématiques ont été envoyés à ceux-ci. Avec la crise, du retard a été pris mais les signatures sont en cours.

LES COORDINATEURS·RICES THÉMATIQUES

Coordination Enfance :	en cours de construction
Coordination Exil :	Pascale De Ridder (SSM Ulysse) exil@lbsm.be
Coordination Adolescence :	Charlotte Wilputte (SSM Chapelle-aux-Champs) et Fanny De Brueker (SSM Centre de guidance de Saint-Gilles) adolescence@lbsm.be
Coordination Personnes Agées :	Sylvie Veyt (SSM WOPS) cpa@lbsm.be
Coordination Précarités :	Manu Gonçalves (SSM Le Méridien)
Coordination Urgences UCL :	(à partir de 2021) Cédric Petiau (SSM Chapelle-aux-Champs)
Coordination ULB :	en cours de construction

ANIMATEURS · RICES DE GROUPES DE TRAVAIL

La participation des animateur·trices de groupes de travail repose sur leur disponibilité propre et sur l'accord de leurs institutions ; ils·elles bénéficient comme les coordinations de l'appui des permanents de la Ligue.

L'Accueil ou pouvoir rencontrer l'inconnu :	Valérie Leemans (SSM Champ de la Couronne) et Anouk Flausch (SSM ULB) accueil@lbsm.be
Assistants·es sociaux·les :	Aurélié Barette (SSM Le Chien Vert) et Manu Gonçalves (SSM Le Méridien) social@lbsm.be
Confidentialité et pratiques en santé mentale :	Yahyâ Hachem Samii , Natacha Rome et Samira Kolti (LBSM)
États généraux de l'ambulatoire :	Yahyâ Hachem Samii et Samira Kholti (LBSM)
Groupe technique :	Samira Kholti (SSM Ulysse puis LBSM), Yahyâ Hachem Samii et Yola Jabbour (LBSM)
Lignes d'écoute téléphonique :	Natacha Rome , Robin Suswein et Samira Kholti (LBSM)
Logopèdes :	Marie-Louise Meert (SSM la Gerbe et Champ de la Couronne) et Audrey Veheyen (CMP du SSJ) logo@lbsm.be
Pratiques cliniques avec les justiciables :	Benjamin Thiry et Elodie Posson (SPS Prison de Bruxelles) justiciables@lbsm.be
Psychiatres en SSM :	Ann Bryssinck (SSM Le Méridien) et Yahyâ Hachem Samii (LBSM) yhs@lbsm.be
Recueil des données et informatisation :	Philippe Hoyois puis Robin Suswein (LBSM)
Séminaire « Maladies d'amour » :	Pascale Champagne et Jean-Pierre Jacques

3 groupes supplémentaires sont nés en 2020. Le premier est consacré aux Etats généraux de l'ambulatoire lancés durant l'été 2020 par le Ministre de l'Action sociale et de la Santé, et invitant l'ensemble des membres de la Ligue. Le deuxième réunit les différents acteurs qui avaient renforcé ou créé, comme la Ligue, une ligne d'écoute dans le cadre de la crise. À la demande des participants ravis de disposer d'un espace qui manquait jusqu'ici, il s'est maintenu depuis. Le 3e rassemble des psychomotricien·nes et thérapeutes à médiation corporelle qui souhaitent disposer d'un espace où pouvoir échanger sur leurs pratiques.

Le contenu des coordinations thématiques et groupes de travail est présenté dans le chapitre suivant.

4. LES ACTIONS MENÉES



4.0 COVID19

Cette année particulière a amené la Ligue à développer, en plus de ses activités habituelles, une série d'actions pour venir en appui à ses membres. Ces actions sont présentées ici et sont également régulièrement évoquées par la suite, dans la présentation des autres actions.

4.0.1 COORDINATION DE PROJETS FINANCÉS PAR LES FONDSD COVID19 DE LA COCOF

Delphine Guilmot (LBSM)

Cette mission a démarré le 1er octobre 2020 et est prévue jusqu'au 30 août 2021, avec comme objectifs : le développement d'une meilleure connaissance des acteurs entre eux, une meilleure concertation/coordination entre les acteurs et la réalisation d'un rapport d'évaluation qui sera présenté au cours d'une journée d'étude.

Elle concerne 9 initiatives subventionnées par le fond Covid 19 de la CoCoF. 3 d'entre elles sont destinées aux professionnels :

- Interventions pour travailleurs sociaux bruxellois de 1^e ligne par la Ligue,
- Projet Soignants COVID par le centre Chapelle-aux-champs et le Centre de Guidance d'Ixelles,
- Soutien psychologique pour les membres du personnel du CHU Saint-Pierre par le CMP-SSJ, le SSM ULB et le CHU St Pierre.

Les 6 autres sont destinées au public Jeunes- Ados- Adultes :

- Soutien aux familles et aux jeunes adultes par le CG Etterbeek et SSM-Psycho Etterbeek,
- Projet Mosaïque par les SSM le Grès et le Sas,
- Ados & jeunes adultes face au Covid, par le collectif de 5 SSM : Le Méridien, La Gerbe, Anaïs, CG Saint Gilles, Ulysse et l'Entr'Aide des Marolles,
- La Traversée par le CMP-SSJ,
- Espaces de paroles pour les jeunes par le centre de planning familial Aimer à l'ULB,
- Adaptation et élargissement du dispositif offert aux jeunes à titre temporaire et permanent par le SSM ULB.

Le démarrage de la mission d'accompagnement, d'appui, de coordination menée par la Ligue a été perturbé par le début de la 2^e vague. Malgré un basculement soudain en télétravail, plusieurs initiatives ont été prises, comme par exemple la clarification du rôle et du cadre d'intervention de la chargée de mission, sa fonction étant une nouveauté dans le champ habituel du social-santé, par l'identification des personnes de contact par projet et par la rédaction de divers documents.

L'inconfort généré par le travail en distanciel n'a pas empêché la prise de contact et la mise en place de rendez-vous de suivi mensuels en vue d'entamer la démarche exploratoire des

projets. Sur une durée de 3 mois à raison de 3 jours par semaine, 23 rendez-vous de suivi individuel et 1 moment d'échange informel ont été organisés via Zoom. Une clarification de fonction, un guide d'entretien, une synthèse de plan de communication et ressources y afférant ont été rédigés.

Le rythme du rendez-vous mensuel a été rapidement mis en place avec la plupart des porteurs. Pour des raisons variées (ampleur, retards, réorientations dues à la 2^e vague, etc.), la clôture du 1^{er} tour exploratoire est prévue au début de l'année 2021.

Le travail de mise en réseau a été freiné en raison de la 2^e vague de la pandémie. Début décembre, un rapide moment d'échange informel s'est néanmoins déroulé entre 3 porteurs de projets préoccupés par les aspects communicationnels de leurs offres de nouvelle consultation.

Lors des entretiens, des attentes en termes de communication et de visibilité des projets sont exprimées envers la Ligue. En effet, certains porteurs de projet désirent changer les a-priori à l'égard de leur secteur. Un travail de collecte et de préparation de contenus à mettre en ligne sur le site web de la Ligue est entamé en décembre.

4.0.2 INTERVISIONS POUR TRAVAILLEURS SOCIAUX BRUXELLOIS DE 1^{ÈRE} LIGNE

Pascale de Ridder (LBSM)

En septembre 2020, la mise en place du projet inédit, original et trans-sectoriel de cycles de 5 séances d'intervision pour travailleurs sociaux bruxellois a démarré.

L'objectif général de ce projet porté par La Ligue est un rapprochement des secteurs ambulatoires santé mentale et social pour travailler en meilleure synergie dans les situations toujours plus complexes et difficiles que les travailleurs psycho-sociaux rencontrent à Bruxelles.

Partant des constats suivants :

- que la crise sanitaire COVID a nécessité des mesures de confinement, éloignement, des gestes de prévention qui ont modifié les pratiques des travailleurs sociaux qui rencontrent chaque jour des personnes vulnérables sur le plan de la santé mentale,
- que ces publics vivent des situations de précarité, que chaque nouveau déséquilibre peut faire basculer sur le plan psychique, social et relationnel,

la Ligue a proposé d'offrir aux travailleurs de 1^e ligne, des moments d'échange et de partage sur les conséquences de la crise sanitaire sur leurs pratiques, équipes, publics. Ces moments pouvant également être l'occasion de les entendre sur leur bien-être au travail et leur santé mentale.

Description et déroulement de la mise en place de septembre 2020 à décembre 2020 :

L'intervision, lieu hybride, s'inscrivant quelque part entre un groupe de partage d'expériences professionnelles et de bonnes pratiques en vue de se former, et un groupe de parole permettant l'échange entre pairs d'expériences personnelles parfois difficiles à surmonter, paraissait la meilleure formule pour ce projet.

En effet, ces groupes visent d'une part à offrir des espaces d'échanges ouverts et sécurisants pour confier son vécu ; et d'autre part, à rassembler les constats sur les effets de la crise sanitaire et à les transmettre analysés et transformés en matière utile aux travailleurs du secteur santé-social et à ceux qui planifient et orientent leur travail sur le plan politique.

Durant le mois de novembre, un comité d'accompagnement a été constitué et réuni, rassemblant des chercheurs de La Ligue, la FdSS, l'AMA, le SMES, le CBCS. Une méthodologie commune d'animation de ces groupes d'intervisions a été élaborée, pour atteindre les objectifs du projet. Ce comité suivra le déroulement du projet.

L'idée était de promouvoir la connaissance entre les secteurs santé mentale et sociaux, en demandant à des binômes psycho-sociaux, issus de SSM ou d'institutions membres de La Ligue, d'assurer l'animation de ces temps d'échanges.

Durant le mois d'octobre et novembre, la proposition a été faite aux membres de la Ligue pour recruter des volontaires animateur·trices. La réponse a été positive et les 20 animateur·trices ont été trouvé·es. 10 binômes ont été constitués, mixant des travailleurs de différents services ou des collègues ayant souhaité travailler ensemble. Une première réunion les a rassemblés le 14 décembre, pour présenter le cadre général et l'affiner en fonction de leurs remarques et souhaits.

L'offre des 5 séances d'intervention a été diffusée à partir de novembre grâce à l'aide des différentes fédérations et associations à qui le projet avait été explicité (FdSS, CBCS, IFA, travailleurs de rue, Diogène, Bruss'help, Brusano, Fedito, ...) ainsi que par les réseaux sociaux et professionnels et de mailings.

Le projet prévoyait 10 groupes de travailleurs psycho-sociaux actifs dans des services sociaux, des services ambulatoires ou hospitaliers de crise.

Seule exclusive : les travailleurs sociaux de CPAS, qui ont d'autres offres et travaillent dans un cadre d'aide qui allie l'accompagnement et le contrôle, ce qui pose des questions spécifiques.

Les inscriptions étaient en cours jusqu'au 15 janvier 2021. Les 10 groupes ont été depuis formés et les premières séances d'intervention étaient prévues pour janvier 2021.

4.0.3 LA LIGNE D'ÉCOUTE DES SSM LORS DU PREMIER CONFINEMENT

Le dispositif

Lors du début du confinement, nous avons mis en place une ligne d'écoute ponctuelle (et non de consultation) en faisant un appel à participation auprès des travailleurs des SSM bruxellois afin d'assurer les permanences. Plus de 180 travailleurs ont répondu présents.

Techniquement, nous avons 3 numéros de postes non utilisés par la Ligue qui ont été déviés sur 3 GSM mis à disposition par la CoCoF, GSM qui eux-mêmes était déviés manuellement au moment des permanences par un travailleur de la Ligue vers les GSM des travailleurs de SSM qui en assuraient la permanence.

Les permanences ont été assurées tous les jours par 3 travailleurs de SSM de 18 à 22h en semaine, et de 9 à 13h et 13h à 17h les WE et jours fériés. Il y avait donc chaque fois 3 écoutants par plage horaire de 4h. Dans la pratique, vu le nombre de travailleurs des SSM qui se sont portés volontaires, chaque écoutant assurait une permanence toutes les 5 à 6 semaines.

Un mail explicatif ainsi qu'une fiche d'appel à compléter a été envoyé à chaque écoutant avant chaque permanence. Le suivi du retour des fiches d'appel a été fait par un membre de l'équipe et le traitement des données a été assuré par Philippe Hoyois (voir ci-dessous)

La ligne d'écoute de la Ligue a été mise en place de manière provisoire, **entre le samedi 28 mars et le vendredi 19 juin 2020, soit 12 semaines** et était destinée à toute personne en souffrance psychique (pas de public spécifique).

Les coordinatrices thématiques de la Ligue ont assuré le débriefing. Un contact a été systématiquement pris avec les écoutants après la permanence. Entre eux, les écoutants avaient la possibilité d'échanger sur leurs éventuelles questions et difficultés (groupe WhatsApp).

Nous avons également comme projet d'organiser une rencontre physique avec l'ensemble des personnes mobilisées. Outre l'objectif d'échanger sur l'expérience, cela aurait permis de soutenir et de prolonger les liens qui se sont créés. Malheureusement, les conditions sanitaires nous ont contraints à faire cette rencontre via la plateforme Zoom le 26 juin après-midi. Nous avons eu une trentaine de participants et des échanges intéressants en petits et grands groupes.

La Ligne a fait l'objet d'une publicité sur les réseaux sociaux, dans les médias, notamment par le biais d'un spot télé de 15 secondes co-créé avec la FdSS pour promouvoir la ligne de la Ligue et le Numéro Vert Urgences Sociales.

La récolte des données

Les 11 premières semaines d'écoute ont fait l'objet d'un suivi et de rapports : des fiches d'appel ont été complétées par les écoutants et analysées par Philippe Hoyois. Les rapports étaient diffusés auprès de nombreux partenaires et des autorités.

Sur cette période :

- **660 appels** ont été enregistrés, soit en moyenne 8,71 appels par jour de permanence.
- Le nombre moyen d'appels par semaine a augmenté jusqu'à atteindre un plafond la 6^{ème} semaine (début mai) pour diminuer progressivement à l'amorce du déconfinement.
- Des pics ont été enregistrés les week-ends (où le temps de permanence était deux fois plus important), ou lors d'événements de communication autour de la ligne (sujet au JT).
- **Durée des appels** : les appels de 30 minutes et plus représentait environ 30% des appels durant les 5 premières semaines, et environ 40% des appels de la semaine 6 à la semaine 11.
- **Motifs des appels** : au total, seuls 28,7% des appels portaient (notamment) sur « les risques, effets et conséquences du Covid19 » (plus de 80% à l'ouverture de la ligne, puis de moins en moins). La plupart des appels (59,4%) portaient (notamment) sur des problématiques pré-existantes. (Remarque : un appel peut avoir plusieurs motifs).
- Les appels concernant des problématiques préexistantes dépassaient plus fréquemment les 30minutes (41,7%) que les appels qui ne présentaient pas ce motif (28,9%), soit un risque relatif de 1,44 (un appel pour motif préexistant a 1,44 fois plus de chances du durer plus de 30 minutes qu'un autre type d'appel).
- Le contenu des appels a varié dans le temps :
 - o Expression de peur et d'anxiété très présente (>70%) dans les appels de la première semaine puis diminution jusqu'à se stabiliser en dessous des 35% à partir de la 4^{ème} semaine (18 avril).
 - o Cette tendance suit celle des appels pour motif Covid
 - o Environ 2/3 des appels ont eu pour contenu une « problématique psy » (entre 45% et 85% selon la période)
 - o Le contenu « psy » était évoqué principalement dans les appels pour problématiques pré-existantes (74,3%), alors qu'elle n'était évoquée que dans 49,1% des appels passés pour d'autres motifs.
- **Appels répétés** (plusieurs appels par le même appelant au cours d'une permanence téléphonique) :
 - o Les appels sont anonymes et aucune identification des appelants n'a été réalisée.

- Néanmoins, à partir des remarques enregistrées par les répondants et des retours d'expérience de ceux-ci, on peut faire des estimations
- La proportion d'appels répétés a augmenté progressivement au fil du temps pour atteindre un plafond d'environ 35% autour de la 6^{ème} et 7^{ème} semaine. Ensuite cette proportion a diminué.
- **Cadre de vie :**
 - La plupart des appels proviennent de personnes vivant seules. Cette proportion est passée d'environ 55% en début de période à plus de 80% en fin de période (semaine 10).
 - Au contraire, la proportion d'appelants vivant en couple ou en famille était d'environ 40% en début de période et s'est progressivement amenuisée pour atteindre environ 10% en fin de période.
 - Les personnes vivant en institution ont représenté entre 5% et 25% des appels.
 - Appels répétés et cadre de vie :
 - Les appels répétés proviennent rarement de personnes vivant en couple ou en famille.
 - Environ 20% des appels sont des appels répétés lorsque la personne vit seule.
 - Environ 60% des appels sont des appels répétés lorsque la personne vit en institution, dont 80% pour les personnes vivant en hôpital psychiatrique
- **De manière générale :**
 - On peut soutenir que la ligne téléphonique « spéciale Covid » de la Ligue a connu un usage varié : elle a été utilisée par des personnes rencontrant des problématiques psychosociales liées à la crise sanitaire mais aussi, et même plus largement, par des personnes exprimant des problèmes préexistant à la crise sanitaire.
 - On peut également faire l'hypothèse d'une augmentation progressive des appels répétés provenant des personnes déjà prises en charges par ailleurs.

Outre les rapports d'étude quantitative, les usages de la ligne ont également été discutés à l'issue de la période avec les professionnels volontaires qui ont occupé la fonction de répondants (cf. le « Zoom des écoutants »). Cette rencontre avait pour but le partage d'une expérience clinique peu habituelle pour ces travailleurs qui, ordinairement, ne travaillent ni dans l'anonymat, ni par téléphone, et rarement pour des rencontres ponctuelles. Voici quelques points saillants de ces discussions :

- Les professionnels disent avoir beaucoup entendu d'expression de solitude, liée ou non à la crise sanitaire, mais aussi une grande diversité de cas comme :
 - Une maman seule avec deux enfants et des difficultés multiples (télétravail, difficultés pratique pour faire les courses, difficultés financières, angoisse de tomber malade),
 - Une personne déjà suivie en SSM qui avait passé sa journée au téléphone et qui devait exprimer une angoisse massive.
- Les professionnels confirment avoir écouté des patients qui « sur-investissent » la ligne, en termes de temps d'appel ou de nombre d'appels, et leur ont parfois suggéré de rappeler le lendemain.
- Particularités du travail dans l'anonymat, sans continuité et sans rendez-vous.
- Les professionnels issus de différents services ont apprécié le fait de prendre part à une initiative commune qui dépasse le cadre de leur service.

4.0.4 LA CAMPAGNE "LA CRISE ET SES CHANGEMENTS, PARLONS-EN..."

Flore Fifi (LBSM)

Face aux effets délétères de la crise et de ses multiples conséquences (mesures sanitaires, confinement, impacts socio-économiques, psychologiques, psychiatriques...), la Ligue a été contacté par le cabinet du Ministre de l'Action sociale et de la santé pour étudier l'idée d'une campagne d'affichage vers le grand public, en collaboration avec la Promotion de la santé. La Ligue a rapidement embrayé et monté un groupe de travail réunissant les coordinatrices thématiques, la Ligue, le CBCS, Culture & Santé, Question Santé et la FBPS.

Nous avons reçu un subside en initiative santé de la COCOF. Initialement prévue pour quelques mois, il nous est rapidement apparu que l'élaboration de la campagne mais aussi la durée de la crise nécessitaient un prolongement de la période, ce qui a été obtenu auprès de la COCOF. La campagne suit son cours en 2021.

Bénéficiant du savoir-faire et de l'imagination graphique de Manuel Murillo (13pulsions.com), plusieurs affiches ont été élaborées, faisant l'objet d'analyses de la part du groupe de travail et de tests auprès de patients en SSM. Le point d'attention étant de soulever des thématiques sans jamais stigmatiser ni enfermer les personnes dans des idées préconçues, mais toujours en invitant le public à pouvoir s'en ressaisir et compléter les slogans laissés volontairement incomplets et en points de suspension.

Un code QR sur les affiches permet également d'accéder à une page spécifique du site web de la Ligue où sont reprises de multiples ressources associatives disponibles sur Bruxelles, de façon intersectorielle. Cette cartographie des ressources a été réalisée par le CDCS.

Une fois validées, les affiches sont déclinées en formats papier et électronique. Elles sont diffusées via les réseaux sociaux, affichage de rue et envois postaux. La campagne comprend aussi une page Facebook qui sert de lieu d'échange. Nous avons bénéficié de l'appui d'une compagnie d'affichages disposant de centaines de supports d'affichage pour promouvoir les activités culturelles à Bruxelles.

Plus d'informations et accès aux affiches=> lacrise.lbsm

Pour les parutions dans la presse=> ff@lbsm.be

4.0.5 SITE WEB

Face au déferlement d'informations dès le début de la crise, concrétisé par des dizaines d'emails et d'appels reçus chaque jour, le constat a été rapidement posé qu'il était impossible de trier, mettre en exergue et retenir les informations importantes pour pouvoir continuer son travail. Ce constat étant observé auprès des services membres, beaucoup de responsables de services exprimant l'énorme temps perdu à chercher les informations nécessaires, nous avons décidé de créer sur le site de la Ligue des pages spécifiques, les unes à destination des professionnels (de quelque secteur qu'ils soient), les autres pour le grand public, et reprenant une série d'informations qui pourraient être mises à jour.

Cela permettait de fixer en un seul lieu des données utiles (comme les horaires adaptés des services, l'état de saturation de certains, les règles sanitaires, les règles en matière de consultations médicales ou d'obligations pour les employeurs d'ASBL, les prises de position, etc.) que tout un chacun pouvait venir consulter au moment où il en avait besoin.

Cette initiative s'est faite dans le cadre des moyens déjà existants, mais a requis énormément de temps de la part de toute l'équipe : chaque travailleur de la Ligue était responsable de certaines rubriques, contactait les services concernés pour obtenir les informations à afficher, et suivait les mises à jour à transmettre à la chargée de communication qui mettait le tout en forme sur le site et qui rédigeait une newsletter d'abord quotidienne, puis un peu plus espacée dans le temps, pour informer les très nombreux destinataires des modifications apportées et des nouveautés publiées.

Cette initiative est rapidement devenue un point d'information pour de nombreux professionnels, utilisé aussi pour d'autres sites de relais, et nourrie par de nombreux acteurs (ASBL, administration CoCoF et cabinet du Ministre). Elle s'est mise en place en mars et s'est maintenue jusqu'en juillet 2020. Elle a été clôturée, d'autres acteurs ayant pris le relais et mis en place, via des canaux officiels, de nouvelles ressources de référence.

4.0.6 CENTRALE D'ACHATS

Face à la pénurie de matériel, il a été rapidement décidé d'organiser une centrale d'achats à la fois sectorielle et intersectorielle. C'est la secrétaire de la Ligue, Yola Jabbour, qui a centralisé les besoins des services membres et qui se mettait en contact avec les autres secteurs pour explorer les pistes afin de dénicher le matériel nécessaire : produits de désinfection, masques, panneaux de plexiglas... Elle menait également directement des achats, gérait les stocks, prévenait les services demandeurs et assurait les démarches administratives pour les remboursements de frais, la Ligue avançant les sommes à l'achat.

La Ligue a également bénéficié de dons de plusieurs centaines de masques réalisés à la main par des travailleurs du Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ), qu'elle a pu distribuer auprès de ses membres. Nous remercions ici une nouvelle fois le CCLJ pour ce geste de solidarité bienvenu.

4.1. ECHANGES ET ÉLABORATIONS :

- La Ligue organise **des groupes de travail et des coordinations thématiques**, destinés aux professionnels de terrain et animés par ceux-ci. Ces espaces accueillent et visent des échanges et des élaborations libres autour des pratiques et de l'articulation de celles-ci à des enjeux plus larges, selon les choix et décisions des participants. Les constats, questions et recommandations émanant de ces échanges sont relayés via les permanents de la Ligue vers les instances de celle-ci.
- Prend part aux discussions au sein de **divers lieux de discussions et de décisions traitant de la santé mentale** (Plateforme de Concertation pour la Santé Mentale à Bruxelles, Groupes et comités de la réforme 107 adultes, Bru-Stars...) où elle met en avant les points de vue de ses membres (dont les services ambulatoires).
- Met sur pied ou participe à **tout groupe de travail** qui traite de questions reliées à la santé mentale.
- Est en lien avec les **représentants des patients et bénéficiaires** des services, et entend favoriser la participation de ceux-ci dans les débats et instances qui concernent la santé mentale.
- Est en lien avec **les lieux de formation et les associations professionnelles** des métiers actifs en santé mentale, afin de suivre et contribuer aux débats sur l'évolution de ces métiers et les enjeux autour de leur reconnaissance par les autorités.
- Participe à la réflexion pour une meilleure **prévention** en santé mentale, et soutient l'inventivité dans les réflexions et pratiques sur **l'intersectorialité**, en coordination avec les représentants des secteurs de l'Action sociale, de la Santé et de la Promotion de la Santé, ainsi que de nombreux autres services d'aide et de soin.
- Participe à **l'accompagnement et au soutien de projets** qui innovent et tentent d'apporter des solutions complémentaires ou alternatives.
- Participe aux travaux menés **aux niveaux national et international**.

LE CARNET D'ESPACES D'ÉCHANGES

Consultable [ici](#) : [CARNET « LA SANTÉ MENTALE SOUS TOUTES SES FORMES » Programme d'espaces d'échanges et septembre 2020 à juin 2021](#)

La Ligue a poursuivi la publication et la diffusion d'un carnet destiné à renforcer la visibilité des groupes et coordinations, et impliquant de la part des animateurs·trices un travail de synthèse pour présenter les travaux et l'organisation de ceux-ci. Imprimé à plusieurs centaines d'exemplaires, publié sur le web, il vise un public professionnel aussi large que possible afin de faire connaître ces espaces mais aussi de susciter de nouvelles initiatives similaires selon des thématiques émergeant du terrain.

4.1.1 LES GROUPES DE TRAVAIL DE LA LIGUE

PRATIQUES CLINIQUES AVEC LES JUSTICIABLES

Groupe de travail « Pratiques cliniques avec les justiciables »

Elodie Posson et Benjamin Thiry (SPS Prison de Bruxelles), Natacha Rome (LBSM)

Dates : 11/02, 21/04, 09/06, 06/10, 10/11.

Le groupe « Pratiques cliniques avec les justiciables » s'intéresse à l'actualité des prisons belges et approfondit chaque année un thème spécifique en lien avec le milieu carcéral.

Après avoir fait le constat de différences fondamentales de paradigmes entre la justice pour les mineurs et celle des adultes, nous nous sommes demandés en 2020 comment s'opère le passage de l'une à l'autre ? Comment les intervenants de l'aide à la jeunesse préparent-ils l'âge de majorité de leurs bénéficiaires ?

Nous avons donné la parole aux intervenants des Equipes Mobiles d'Accompagnement (EMA) de Bruxelles, actives dans le secteur de l'Aide à la Jeunesse. Ils nous ont offert un aperçu de leur mission et du réseau dans lesquels ils s'inscrivent, avec une mise en perspective du cadre légal lié à la Protection de la Jeunesse.

De par les mesures sanitaires en vigueur à partir du mois de mars 2020, nos rencontres se sont poursuivies en vidéo-conférence. L'actualité incontournable a été abordée, avec les effets du confinement sur le fonctionnement de la prison et sur tous les acteurs de terrain qui gravitent autour de celle-ci.

Nous nous sommes arrêtés ensuite sur l'utilisation de nouveaux médias dans nos échanges avec les justiciables durant le confinement (entretiens par téléphone, vidéo-conférence, permanence des services...). Une psychologue de l'ASBL Pélican a témoigné de son expérience, déjà ancienne, de l'utilisation de l'aide en ligne, anonyme, destinée aux personnes avec une dépendance aux jeux et à l'alcool. Les particularités cliniques de ces entretiens ont également été abordées à travers des études de cas développées par des membres du groupe.

GROUPE DE TRAVAIL « ACCUEIL »

Groupe de travail « Accueil »

Valérie Leemans (SSM Champ de la Couronne), Anouk Flausch (CG du SSM ULB) et Natacha Rome (LBSM)

Dates : 17/01, 15 /05, 19/06, 19/09, 20/11

Depuis 2014, notre groupe de travail explore l'accueil de façon transversale, dans le champ de la psychanalyse et en dehors de lui. Ce groupe de travail a pris la forme d'une intervision théorico-clinique et rassemble, avec une attention portée à la transversalité, des accueillantes en SSM : secrétaires, assistantes sociales et psychologues. Nous constatons le bénéfice de ces échanges sur l'ensemble de nos pratiques d'accueil, la fonction d'étayage et de reconnaissance mutuelle qu'il permet. Ceci consolide la pratique de chacun et ouvre sur une innovation autour des dispositifs existants. Cette recherche nous paraît indispensable afin de rester dans un travail « vivant », c'est-à-dire nous efforçant de continuer à penser l'accueil en l'élargissant et en l'adaptant à la réalité clinique du terrain, et à ses évolutions.

En 2020, le groupe s'est poursuivi à raison de 5 rencontres sur l'année. Le groupe s'est ouvert à de nouveaux participants. Le contexte sanitaire a amené la poursuite de nos rencontres via visioconférence.

Dans le fil de nos questions, la crise sanitaire actuelle vient évidemment ébranler nos dispositifs d'accueil. D'une part, patients et accueillants se retrouvent au même moment « dans le même bain » traumatique comprenant notamment la confrontation collective à notre fragilité, au réel du corps, à la mort et à un environnement défaillant. D'autre part, les mesures sanitaires (masques, rituels de désinfection, visio-consultations, ...) impactent la rencontre du patient avec un professionnel de la santé. Laissons-nous entrer l'autre de la même manière ? Quel impact sur notre qualité de présence, notre attention, notre écoute ? La dimension anthropologique de co-présence humaine est « atteinte » par les médias que nous utilisons même si ceux-ci ouvrent à un « gradient de présence ».

Cette année nous avons donc tenté de déployer ces questions qui interpellent les fondements de l'accueil et l'humanité de ces rencontres. Une large place a été faite au partage de notre clinique et de nos vécus d'accueillants au sein de nos services déstabilisés par la pandémie.

Par ailleurs, des rencontres ont eu lieu avec le SSM ULB par rapport au projet de Coordination thématique Accueil avec comme objectif de tenter de penser l'articulation avec notre groupe de travail.

GROUPE DE TRAVAIL « LOGOPEDES EN SERVICE DE SANTE MENTALE »

Marilou Meert (SSM La Gerbe et SSM Champ de la Couronne), Audrey Verheyen (Service Social Juif) (depuis septembre 2020) et Natacha Rome (LBSM)

Dates : 17/1, 07/2, 06/3, 03/4, 08/5, 05/6, 02/10, 13/11, 04/12.

2020 est marquée par la pandémie et les mesures sanitaires. Dans ce contexte de crise et de réaménagement de nos services et fonctionnements, notre groupe a maintenu ses réunions hebdomadaires par visioconférence. Echanger sur ce que nous traversons, penser les remaniements de nos équipes et de nos pratiques, nous soutenir et soutenir nos patients ont été nos priorités, dans ce contexte si particulier.

En effet, l'essence de notre travail réside dans le lien social.

Dès lors qu'on impose « la distanciation sociale » au vu du risque de contamination et de l'absence de moyens pour la contrer, nous devons réajuster au cas par cas nos façons d'être en relation avec les tout-petits, les enfants, les adolescents, leurs parents confinés, et surtout soutenir ces situations familiales les plus fragiles vivant dans la promiscuité.

Le premier confinement nous a donc mis au travail en nous servant des moyens technologiques à notre portée (Zoom, WhatsApp, ...). C'est dans ce contexte d'urgence et de crise que nous avons conçu « La Boîte à outils ».

Notre groupe a élaboré et nourri une boîte mise en ligne pour les professionnels et le tout-venant afin de réfléchir, d'orienter, de mettre à disposition des idées ludiques et créatives pour vivre et animer cette période singulière.

Nous avons donc réorganisé temporairement notre mode de fonctionnement pour partager nos ressources professionnelles afin de soutenir nos patients et leurs familles, nos collègues et le réseau. Car l'objet central de « La boîte à outils » est de maintenir le lien en respectant la distanciation sociale et la dimension d'intrusion par le biais de 8 tiroirs ou onglets différents :

1. La parole : écouter et se parler autrement.
2. Des réflexions courtes pour garder un cap dans ce moment de crise.
3. L'espace : des propositions concrètes et topologiques sur comment se représenter l'espace (et le rendre différent pour bouger quand on est agité, pour s'apaiser, ...), imaginer des temps ensemble et séparément (moments de silence, de bruits, de repli), comment penser sortir (avec qui et comment) des choses simples à proposer ou éviter (au cas par cas) en tenant compte du type de fragilités ou difficultés (pour les jeunes, les adolescents et les adultes).
4. Le ludique : des jeux, des chansons, des histoires, des bricolages avec du matériel basique qu'on trouve à la maison (notamment dans les foyers où il n'y a pas grand-chose).
5. Le réseau de partenaires actifs durant la crise par téléphone et télétravail (consultations One, maisons médicales, centres de planning familial, PMS, écoles, hôpitaux pédopsychiatriques pour enfants et adolescents, SOS enfants, ...)
6. Un espace pour penser et soutenir les malades, les familles endeuillées suite au Covid-19.
7. Les boîtes à outils de nos amis : liens vers d'autres partenaires qui ont aussi créé leurs boîtes.
8. La transition numérique : l'accessibilité, l'impact de son usage et les effets dans la clinique.

Accessible via le site de la Ligue et mis à jour jusqu'au premier déconfinement, nous avons suspendu ce projet actuellement. Nous avons repris nos consultations en présence, en tenant compte des mesures sanitaires et adaptations (2^{ème} confinement) et le temps nous manque. Nous y songeons cependant mais autrement. La boîte à outils nous a permis de partager des pistes de travail transversales entre les différents métiers de la santé mentale et cela nous paraît intéressant de les développer dans un futur proche.

Certains d'entre nous ont également participé à la ligne d'écoute mise en place par la Ligue entre mars et juin. Nous avons aussi reporté notre matinée d'étude, prévue en octobre 2020, et reportée dans le courant 2021, la souhaitant en présence et non en zoom.

La rentrée scolaire 2020 et la seconde vague d'octobre nous ont recentré·es sur nos pratiques puisque nous sommes dans le soin et la santé mentale : le nombre de demandes logopédiques explose, ajuster et mettre en place les thérapies logopédiques adéquates (alors qu'il y a la quarantaine, un test Covid-19 à faire et la peur au ventre, les aléas de la vie,...), les projets de prévention en collectif pour les jeunes enfants et les adolescents ont été bousculés

voir suspendus, les ados et jeunes adultes en décrochage. Faire avec la discontinuité et maintenir le lien, travailler ensemble et avec le réseau qui lui-même se remet en place cahin-caha, l'usage du digital, ses bugs et ses effets dans la pratique, ...

GROUPE DE TRAVAIL "ASSISTANT·ES SOCIAUX·ALES"

Aurélie Barette (SSM Le Chien Vert) et Manu Gonçalves (SSM Le Méridien)

Dates : 10/02, 22/04, 23/06, 16/09, 19/10, 16/11 et 14/12.

La mise en place d'un groupe de travail pour les travailleurs sociaux au sein de La Ligue est d'abord une invitation à venir penser le métier de travailleur social qui doit sans cesse se renouveler dans un environnement de plus en plus contraint, suspicieux et excluant dans le champ général des dispositifs d'aide et de soin, et plus particulièrement dans celui de la santé mentale. Si aujourd'hui, la reconnaissance de l'importance de la dimension sociale dans le champ de la santé mentale n'est plus à démontrer, si la spécificité de la pratique sociale et de son technicien ne fait plus débat dans les institutions, elle n'en continue pas moins de poser de nombreuses questions pratiques, éthiques et réflexives.

Les rencontres se sont poursuivies en 2020, permettant de nous retrouver entre assistants sociaux de SSM et de partager ensemble sur les impacts de la crise sur les publics et sur notre travail.

Le groupe souhaite également traiter les questions de la pratique sociale en SSM. Quelles sont les différentes pratiques, les différentes façons de travailler le social au sein de nos services ? Comment s'articule notre pratique au sein de nos équipes pluridisciplinaires et avec le réseau ? Comment participer à la formation des futurs assistants sociaux ?

GROUPE DE TRAVAIL « CONFIDENTIALITE ET PRATIQUES EN SANTE MENTALE »

Yahyâ Hachem Samii, Samira Kholti et Natacha Rome (LBSM)

Dates : 16/1, 29/1, 17/2, 6/3, 15/7, 10/12.

Le groupe a poursuivi ses réunions en début d'année en vue de préparer une journée d'études sur l'état des réglementations en matière de déontologie, de secret professionnel et de partage des informations. Le projet a été bousculé avec la pandémie. Après une pause durant l'été, le groupe a repris ses travaux en vue d'organiser des webinaires en 2021.

Sur le fond, les membres du groupe constatent que le secret professionnel est de plus en plus mis à mal. Il est de plus en plus souvent pointé comme un frein à la volonté d'autres acteurs de disposer d'informations leur permettant des prises de décision à propos des personnes concernées, avec des enjeux sécuritaires mais surtout économiques. Il est également mal connu et mal compris par de nombreux professionnels qui s'inscrivent dans une logique où le partage serait la règle, d'autant plus dans un environnement où les données sont mises en ligne et partagées en un seul clic. Rééclairer le sens du secret professionnel, remettre à niveau les connaissances et actualiser les modalités d'approche et de définition sont autant d'enjeux poursuivis par le groupe.

Sont invités au groupe de travail :

- L'APPPsy,
- L'UPPSy-BUPSy,
- L'École Belge de Psychanalyse,
- La LUSS,
- Similes,
- Le service de médiation santé mentale de la PFCSM,
- Les 4 fédérations des plannings familiaux (FLCPF, FCPPF, FPS, FCPC),
- La Fédération des maisons médicales,
- La FEWASSM,
- La FCSSMB,
- Le Crésam,
- La coordination des psychologues aux cliniques Saint-Luc,
- Des thérapeutes indépendants,
- Des juristes.

GRUPE DE TRAVAIL « PSYCHIATRES »

Ann Bryssinck (SSM Le Méridien) et Yahyâ Hachem Samii (LBSM)

Date : 7/1.

Ce groupe, mis en place en 2019 pour permettre le partage des pratiques psychiatriques au sein de nos SSM avec nos spécificités et particularités, a dû suspendre ses activités après une première séance en janvier.

Celle-ci était consacrée à écouter la seconde partie de l'intervention d'Eleni Alevanti sur sa thèse de doctorat concernant : « *Mental health care reform in Belgium : a qualitative study with mobile teams* ».

Par la suite, les psychiatres et pédopsychiatres ont été fortement mobilisés dans les services, assurant une présence indispensable pour répondre aux situations d'urgence se présentant à la porte des SSM tant pendant qu'entre les périodes de confinement. Il leur était impossible de pouvoir mobiliser du temps supplémentaire en soirée pour échanger sur leur travail. Et ce malgré les besoins exprimés par quelques-uns de pouvoir échanger entre pairs. Nous espérons pouvoir reprendre les travaux courant 2021, sachant que les questions esquissées sont toujours d'actualité, souvent même avec plus d'acuité.

GRUPE TECHNIQUE DES COORDINATEUR · TRICES

Samira Kholti (SSM Ulysse puis LBSM), Yahyâ Hachem Samii et Yola Jabbour (LBSM)

Dates : 13/1, 2/3, 24/3, 21/4, 27/4, 5/5, 2/6, 15/6, 7/9, 5/10, 9/11, 7/12.

Le Groupe Technique (GT) est un groupe de travail au sein de la LBSM qui réunit les coordinateurs des 24 services ambulatoires en santé mentale (dont 2 toujours en attente d'agrément). Les objectifs principaux du GT sont de permettre une interface entre les représentants d'employeurs, les pouvoirs subsidants et tous les organismes extérieurs en lien avec l'application de la législation sociale et des réglementations de la commission paritaire 332 dont relèvent nos services. Le GT est aussi un lieu d'échanges entre services sur les bonnes pratiques dans l'organisation des missions, du travail et des obligations qui incombent aux coordinateurs et aux Pouvoirs Organisateurs (PO) qu'ils représentent.

L'année 2020 a été particulièrement éprouvante pour les coordinateur · trices des services de santé mentale. La crise sanitaire déclenchée en mars a nécessité une réorganisation des lieux de pratiques et des dispositifs de soin pour garantir la sécurité de tous, tout en assurant la continuité des soins.

Elle a également instauré de nouveaux rapports entre travailleurs et employeurs. C'est toute la logistique du travail qu'il a fallu adapter. Plus que jamais, les coordinations ont tenu un rôle prépondérant dans ce contexte inédit.

Du côté de la Ligue, entre mars et juin 2020, nous avons intensifié les rencontres du groupe technique pour assurer notre rôle d'appui et de soutien. Les rencontres ont eu lieu en distanciel. Cet espace a permis de se tenir informé·e de l'évolution de la situation dans les services, mais aussi sur la manière dont les équipes en place géraient les difficultés liées à la crise sanitaire.

Il est indispensable que les services agissent en cohérence les uns avec les autres et s'entendent sur les modalités du soin à offrir aux patients tout en tenant compte des particularités de chacun. La spécificité de la crise du Covid-19 réside aussi dans le fait que les travailleurs et leurs familles sont eux-mêmes touchés. Les coordinations doivent organiser le travail en prenant en compte un ensemble d'éléments : maladie, mise en quarantaine, roulement dans les équipes en présentiel, organisation du télétravail, dans le contenu et la logistique, prise en compte de l'indisponibilité des travailleurs en cas de malades dans leurs familles, déscolarisation des enfants de mars à fin mai 2020... Tous les travailleurs ont dû faire preuve d'une grande capacité d'adaptation durant la pandémie. Pour les coordinations, il y a, en plus, une place centrale à tenir pour assurer la cohérence d'ensemble de leurs services dans un moment où les équipes, le travail, le présentiel sont fractionnés.

Les sujets auxquels nous avons dû apporter des réponses concertées sont les suivants :

- Collaborer étroitement avec les coordinateurs pour la mise en place de la ligne téléphonique d'aide psychologique (mars-juin 2020).
- Tenir informés les PO, directions, coordinations de toutes les obligations d'employeur dans le cadre des mesures prises au sein du CNS, notamment en matière de réorganisation du travail, télétravail, mesures de chômage temporaire et autres congés par temps de pandémie.
- Tenir informés les PO, directions, coordinations des différentes circulaires de l'administration du pouvoir subsidiant (CoCoF), en matière d'encadrement des missions par temps de pandémie.
- Offrir un espace d'échange et de mise en commun sur l'ajustement des pratiques cliniques par temps de pandémie et de confinement généralisé.
- Mettre en partage les difficultés liées au travail de continuité des soins et échanges de pratiques efficaces.
- Proposer des stratégies de déconfinement conformes aux missions, aux obligations d'employeur et de mesures sanitaires à respecter.
- Compiler des documents importants et faire un travail de synthèse.

A partir de septembre 2020, les équipes se sont installées dans un dispositif de crise de longue durée qui s'est durci au moment du deuxième confinement. Les équipes ont été contraintes de suspendre le travail communautaire qu'elles sentaient pourtant indispensable à la rémission des patients ayant souffert d'isolement lors du premier confinement. Les coordinateurs tiennent une fonction centrale dans le recueil des difficultés vécues par les équipes, des constats liés aux effets de la réorganisation du travail en cas d'absence et de maladie des travailleurs, eux aussi touchés par le COVID et ses conséquences.

La crise sanitaire a été, à plus d'un égard, une mise à la loupe de la réalité. Elle n'a pas fait exception en ce qui concerne le travail des coordinations de services. Leur travail ne se limite pas à un simple lien administratif avec le pouvoir subsidiant. Il est fondamental, crucial dans le maintien de l'encadrement juridico-législatif et la cohésion des équipes donc, par ricochet, leur travail participe grandement à la cohérence de l'offre.

Leurs tâches se situent au carrefour de nombreuses compétences : législation sociale et juridique, gestion du personnel, gestion de l'environnement du travail, médecine du travail, gestion de la continuité du travail en cas d'absence, soutien au personnel en difficulté, communication aux équipes, représentation extérieure, rôle d'interface, gestion des projets, gestion financière... Elles se déclinent différemment d'un service à l'autre mais elles nécessitent toujours de la disponibilité, des compétences, du temps de travail, de la souplesse et une capacité de gestion du stress.

A l'heure actuelle, la valorisation de ce travail fait défaut dans l'agrément des équipes de base alors qu'il revêt un caractère indispensable pour garantir le cadre d'exécution des missions. La crise liée au COVID-19 nous l'a bien démontré.

Nonobstant ce dernier point, les services ont reçu un soutien financier considérable et exceptionnel suite aux pertes liées à la suspension des activités en présentiel qui contribuent à l'équilibre des asbl. De plus, l'associatif a bénéficié d'une garantie du maintien des subventions durant le confinement généralisé. Ce sont des marques de soutien fort appréciées par tous les PO et les équipes en place. Ils ont pu gérer leurs missions par cette mise à l'abri du risque sur l'emploi que la crise a provoqué dans de nombreux secteurs d'activités économiques.

Le sujet de la crise sanitaire nous a bien occupés mais d'autres dossiers ont été traités :

- Gestion du dossier de subside « pertes » en collaboration étroite avec le service Santé de l'administration CoCoF.
- Problématique de la pénurie de psychiatres et pédopsychiatres.
- Analyse d'un cadastre réalisé par les SSM en décembre 2019.
- Gestion du dossier du subside « Pertes » pour aider les associations du secteur.
- Gestion du dossier des appels à projets « Fond-COVID » et Plan de relance « SOSA18 ».
- Gestion de la question des activités communautaires dans le cadre de la continuité des soins.
- Question du logiciel informatique de recueil de données.

12 réunions de 2h30 pour l'ensemble de l'année 2020.

GROUPE DE TRAVAIL « PSYCHOMOTRICIEN·NES ET THERAPEUTES A MEDIATION CORPORELLE EN SANTE MENTALE »

Natacha Rome (LBSM)

Dates : 21/09, 19/10, 16/11

Les services de santé mentale sont composés d'équipes pluridisciplinaires : psychiatre, psychologue, assistant·e social·e, logopède, thérapeute, accueillant·e, psychomotricien·ne et thérapeute à médiation corporelle, ... travaillant tantôt avec des adultes tantôt avec des enfants ou adolescents.

Les psychomotricien·nes et thérapeutes à médiation corporelle, bien que travaillant en équipe sont souvent seul·es dans leur institution avec leur pratique particulière. C'est pourquoi, suite à la demande de certains d'entre eux·elles, ce groupe s'est créé en septembre 2020.

Les thématiques envisagées sont : échanges cliniques, connaissance du réseau, identité du psychomotricien dans un SSM, ouverture vers l'ensemble des approches psychocorporelles, l'articulation avec les autres fonctions en santé mentale, articulation entre psyché et corps, réflexions théoriques qui vont impacter les pratiques, travail adultes/enfant, définir plus longuement les différentes pratiques qui peuvent être floues, réfléchir de l'intérieur les adresses qui leur sont faites, travailler à la reconnaissance et au positionnement plus clair de leur identité, travail avec les parents et pas uniquement avec les enfants, le patient et son corps en conscience ou non. Comment prendre soins de son corps ?

Il y a 14 participant·es inscrites qui prennent part en fonction de leurs disponibilités. Les réunions sont prévues à raison d'une fois par mois (sauf vacances scolaires)

Natacha Rome, chargée de mission échanges et élaborations, anime les réunions et fait le lien avec la LBSM.

MALADIES D'AMOUR

Pascale Champagne, Jean-Pierre Jacques et Natacha Rome (LBSM)

Dates : 22/01, 19/02 et le 24/06.

Pour cette édition du séminaire qui avait repris en septembre 2019, l'accent a été mis sur le processus d'écriture collective avec comme incitation les lignes suivantes :

« Les femmes et les hommes parlent de l'amour dans l'absolu, tel qu'ils le vivent, l'observent, le fantasment ou le rêvent, mais aussi de la façon dont ils écrivent sur l'amour et des romans d'amour qu'ils ont aimés ou pas. Vous entendrez autant d'opinions que de témoins. Personne ne tient le même discours que le voisin. Personne ne sait vraiment...

L'amour est presque un sujet banal et sur lequel pourtant nous cherchons toujours à en savoir davantage. Nous ne sommes jamais rassasiés, satisfaits, éclairés. Nous avons eu des expériences fortes, ou même une seule, cet état demeure source d'inquiétude et d'incertitude voire de désolation ou d'enthousiasme : nul ne peut se prononcer sur la durabilité d'une histoire d'amour, la nôtre ou celle de nos amis...

Peut-être un jour avez-vous pensé écrire sur l'amour, mais vous n'avez jamais pris le temps de poser les mots !

Peut-être que vous n'y avez jamais pensé, mais vous trouvez l'idée excellente et vous avez envie de participer ?

Ou encore, vous dites-vous que ce projet n'est absolument pas calibré pour vous, mais que vous aimeriez beaucoup lire un ouvrage sur l'amour qui vous parle plus intimement et qui réponde à vos questions à peine formulées.

Ou alors, vous adorez critiquer ce que les autres disent et écrivent ?

Alors, venez nous rejoindre pour la 8ème saison du Séminaire Maladies d'Amour. »

Le séminaire s'est tenu dans les locaux de la Ligue, un mercredi par mois les 22/01, 19/02 et le 24/06. Au vu de la situation sanitaire, il a été suspendu de mars à mai. Une quinzaine de personnes se sont inscrites et diverses personnes l'ont fréquenté au coup par coup.

Les thèmes abordés en 2020 ont concerné successivement :

- Les idéaux amoureux (Sécurité, Générosité)
- Les idéaux amoureux (Fécondité, Félicité)
- Les triomphes de l'amour

LE GROUPE DE TRAVAIL « ETATS GÉNÉRAUX »

Yahyâ Hachem Samii et Samira Kholti (LBSM)

Dates : 21/9, 19/10, 16/11

Héritier du GT Chambulatoire qui avait été mis en veille, le GT Etats Généraux a été lancé en septembre 2020 afin de suivre les travaux du comité stratégique et des groupes de travail mis en place par les autorités en vue de produire un Plan Social-Santé Intégré (processus Brussels Takes Care).

Sachant que ce Plan s'accompagnera également d'une refonte annoncée des décrets et ordonnances organisant le social-santé bruxellois, le GT Etats généraux de la Ligue est apparu comme une nécessité, d'autant plus que le ressenti général est celui d'un décalage important entre les objectifs annoncés et les moyens mis en œuvre pour y parvenir. La dimension participative annoncée est limitée à la fois dans son ampleur, dans le temps et dans la façon dont le contenu est amené. La Ligue, comme les autres fédérations, reste très attentive au processus et contribue à des propositions d'amélioration pour que les états généraux se concrétisent en respectant l'idée au cœur de ce concept : co-construire entre acteurs concernés un cadre pouvant accueillir au mieux les pratiques existantes et celles à venir et répondant mieux aux besoins criants de la population. Des besoins qui sont rendus plus aigus avec la crise actuelle.

Ouvert à tous les services membres de la Ligue (et pas seulement les SSM au vu des implications multiples du PSSI), avec le CBCS comme invité permanent, il s'est réuni 3 fois en 2020 pour suivre les échanges au sein du groupe Santé mentale créé au sein de Brussels Takes Care. Ce groupe s'est depuis encore élargi et poursuit ses travaux en 2021.

GROUPE DE TRAVAIL - CONCERTATION DES LIGNES D'ÉCOUTE ACTIVES AVANT, PENDANT ET APRÈS LA CRISE SANITAIRE

Robin Susswein, Natacha Rome et Samira Kholti (LBSM)

Dates : 8/9, 28/9, 26/10 et 9/12

En septembre 2020, la Ligue a pris l'initiative de réunir les lignes d'écoute psychosociale francophones qui ont été actives au début de la crise sanitaire du Covid-19 (notamment en mars, avril et mai 2020). L'invitation a été envoyée à un maximum d'initiatives, plus de 15 d'entre elles ont participé à au moins une réunion de concertation.

Les rencontres avaient pour but premier de rassembler et permettre la concertation d'un ensemble d'initiatives, dont certaines avaient été mises en place dans l'urgence, de manière disparate et non coordonnée.

Parmi ces initiatives, certaines existent de longue date (Télé-accueil, Infor-Drogues, Centre de Prévention du Suicide, Infor-Homes...), d'autres ont vu le jour à l'occasion du confinement de mars 2020 (Centre de psycho-oncologie de Bordet, FdSS, LBSM...), parfois pour s'interrompre à la suite du déconfinement, parfois pour se poursuivre au-delà.

Les premières rencontres ont été consacrées à la présentation de chaque dispositif et des enjeux rencontrés sur les plans clinique et organisationnel.

Un outil, différentes spécificités et une fonction transversale d'accueil et d'écoute

Durant le confinement de mars-avril 2020, le téléphone et la visioconférence ont été « découverts » par bon nombre de services psychosociaux comme des outils pour pallier le manque de rencontres en présentiel. Mais pour les lignes d'écoute psychosociale, le téléphone n'est pas qu'un palliatif, c'est l'outil central de leurs pratiques. Les échanges ont en grande partie porté sur les enjeux cliniques propres aux lignes d'écoute.

S'il fallait typifier les pratiques, on pourrait distinguer les lignes qui ont une fonction plutôt du côté de l'orientation de la demande (FdSS), de la médiation de plainte (PFCSM, Infor-Home...), de l'accueil et de l'écoute générale (Télé-accueil, CPS), de l'accueil et de l'écoute spécialisée dans le domaine de l'addiction (Infor-Drogues, Le Pélican...), du grand âge (Infor-Home), du cancer (Centre de psycho-oncologie de Bordet), de la pair-aidance (En Route), de la santé mentale (LBSM)... Mais les acteurs rassemblés observent que bon nombre d'utilisateurs n'ont pas nécessairement une demande qui répond à la spécificité institutionnelle du dispositif qu'ils appellent.

Une réponse pourrait être apportée du côté de la communication, pour que les appelants s'orientent mieux par eux-mêmes dans l'offre de service. Mais c'est avant tout aux services eux-mêmes qu'il revient de faire avec la diversité de publics et de formes de demande. « Il y a la fonction qu'on se donne et la place à laquelle l'appelant nous met ; tout le monde ne doit pas tout faire, mais on peut tous être convoqué à une place qui n'est pas celle qu'il a prévu d'occuper », il convient d'accueillir sans réorienter trop rapidement, manier l'écoute active même en dehors de son champ d'action spécifique. Ainsi, l'accueil, l'orientation et la clinique de l'écoute sont transversaux aux différents dispositifs. Ces savoir-faire mériteraient d'être mieux partagés entre les professionnels de l'écoute, mais aussi diffusés plus largement auprès de services qui utilisent depuis peu l'outil téléphonique pour pallier l'impossibilité d'une rencontre en présentiel.

L'importance d'une concertation, mais l'absence de moyens pour l'organiser

L'importance d'une concertation des initiatives a été soulignée, aussi bien par les lignes récentes et/ou provisoires que par les plus pérennes, qui insistent sur le fait que d'ordinaire, il n'existe pas de lieu de coordination de ce type de dispositif. Les lignes d'écoute psychosociale sont en attente de moyens pour pouvoir organiser leur coordination de manière durable, aussi bien sur des questions cliniques que sur les aspects organisationnels :

Questions cliniques :

- La gestion de l'anonymat de l'appelant et de celle de l'écouter
- Les articulations entre écoute et (ré)orientation
- La question des appels répétés d'un même appelant
- L'accueil comme réponse à l'errance de certains patients, réorientés d'un service à l'autre
- Des effets du téléphone sur la relation clinique : distance et désinhibition
- Les difficultés du travail de répondant en dehors du cadre habituel de son service
- ...

Questions organisationnelles :

- Moyens matériels (types de numéro, coûts facturés par l'opérateur, modes de déviation des appels...)
- Communication vers le public
- Recueil de données
- Formation des répondants
- Coordination inter-services
- ...

L'horizon des réunions de Concertation des Lignes d'écoute

En l'attente d'une alternative soutenue par un financement pérenne, la Ligue continue d'accueillir les réunions de concertation. Celles-ci pourraient prendre à l'avenir la forme d'intervision ou d'un groupe de travail permettant, à partir de discussions cliniques traitant de situations concrètes, de problématiser les spécificités de la clinique de l'écoute, de soutenir l'échange de bonnes pratiques et de traiter des questions organisationnelles à partir d'expériences « de terrain ». Ces réunions régulières doivent également permettre une meilleure coordination des initiatives, en période de crise mais aussi dans le cours plus ordinaire des choses. Car si la crise sanitaire a donné une visibilité soudaine aux Lignes d'écoute, nombre d'entre elles répondent depuis des années à la détresse de la population, de manière anonyme et inconditionnelle, avec beaucoup de bénévoles et peu de moyens.

4.1.2 COORDINATIONS THEMATIQUES

COORDINATION « ADOLESCENCE ET SANTE MENTALE »

Fanny De Brueker (SSM Saint-Gilles) et Charlotte Wilputte (SSM Chapelle-aux-Champs)

Objectifs de la coordination

L'année 2020 a été pour nous tous une année très particulière. La crise sanitaire est venue s'immiscer au cœur de nos pratiques et a fait basculer l'ensemble de nos habitudes de travail. La coordination adolescence a dû s'adapter et inventer de nouvelles modalités pour soutenir les différents projets en cours et les nouvelles questions liées à la crise du Covid 19.

Le travail à distance et en groupes plus restreints nous a permis de poursuivre nos objectifs :

- Privilégier la mise en relation dynamique des institutions qui sont amenées à intervenir auprès des adolescents sur le territoire bruxellois.
- Rendre visibles les thématiques émergeant du secteur notamment à partir de groupes d'intervisions et de réflexions.
- Soutenir des projets permettant la rencontre des divers acteurs du secteur psychosocial Bruxellois (santé mentale, aide à la jeunesse, hébergement, milieu hospitalier, etc.).

Les différentes thématiques et activités abordées durant cette année

- **Permanences téléphoniques**

La coordination est venue soutenir la mise en place des permanences téléphoniques de la Ligue.

- **Campagne « La crise et ses changements, parlons-en ... » de la Ligue**

En partenariat avec les coordinations thématiques, Question Santé, Culture et Santé, le secteur de la Promotion de la Santé et le CDCS.

- **Les interventions cliniques**

Nous avons clôturé les deux groupes d'intervisions thématiques entamés en 2019. En février 2020, les groupes ont pu continuer par vidéo-conférence, en augmentant la fréquence des rencontres afin de soutenir au mieux les travailleurs face à la situation inédite du premier confinement.

Pour cette année 2020, nous avons proposé deux nouveaux cycles d'intervention par vidéo-conférences. Nous avons proposé des médias variés (blason, musique, métaphores, ...) afin de soutenir une dynamique de pensée pour qu'une séance corresponde à une mise au travail.

Ces groupes ont pour visée de :

- Créer des liens entre les différents secteurs.
- Échanger autour de nos pratiques respectives et mieux connaître la réalité de chacun.
- Faire ressource pour chacun et par retour, pour les institutions concernées.
- Déployer un processus groupal, c'est pourquoi ces groupes sont fermés.

La diversité des intervenants présents dans chacun des groupes permet de tisser le travail en réseau et d'offrir une multiplicité de points de vue très enrichissants.

Cette proposition d'intervisions rencontre un vif succès auprès du réseau et rassemble une vingtaine de personnes issues des secteurs suivants : aide à la jeunesse, services hospitalier, AMO, services mandatés, plannings, SSM, centres de crise, équipes mobiles, etc.

- **ASBL Macadam**

La coordination adolescence participe depuis 2 ans à un projet visant à ouvrir un lieu d'accueil de jour bas-seuil à destination des jeunes en errances de 16 à 25 ans. Durant l'année 2020, ce projet « jeunes en errance » s'est constitué en une ASBL. Nous avons intégré le conseil d'administration de cette nouvelle ASBL « Macadam ». Les partenaires initiaux du projet sont : le Forum – Bruxelles contre les inégalités, l'Ilot (maison d'accueil), le Méridien (SSM), les services non mandatés de l'aide à la jeunesse (SOS jeunes – Quartier Libre AMO, Le CEMO et Abaka), la coordination adolescence de la Ligue, avec le soutien du Délégué général aux droits de l'enfance. Cette année a été l'occasion de développer les futurs partenariats de ce projet intersectoriel et nous nous sommes plus spécifiquement chargées du secteur de la santé mentale.

- **Groupe de travail « Jeunes en transition »**

Depuis septembre 2019, nous proposons, en collaboration avec le centre Imago de l'ASBL L'Equipe, un groupe de travail sur la question des jeunes adultes au regard des préoccupations des travailleurs concernant leur accompagnement. Les réflexions autour de l'amélioration des parcours de soins, des questions relatives aux transitions, à l'accès à la majorité et ses implications sont au centre des discussions. Ce groupe rassemble un nombre important de travailleurs issus entre autres des secteurs de la santé mentale, de la psychiatrie et de l'aide à la jeunesse.

Un sous-groupe de rédaction a émergé de ce groupe de travail afin de rendre compte du contenu des échanges et des réflexions qui en découlent. Ce travail d'écriture a donné lieu à un article à destination des institutions et de la revue « Cahiers de psychologie clinique » pour son numéro sur la transition.

Dans la continuité des échanges entre les institutions participantes, nous avons décidé collégialement de présenter de façon approfondie nos différents services à chacune des rencontres mensuelles en portant une attention particulière aux moments de passages, aux liens avec le réseau et aux difficultés rencontrées dans les prises en charge des jeunes.

- **Projet d'album**

La coordination adolescence rejoint et soutient une initiative de l'ASBL le SAIRSO. Dans ce cadre, nous souhaitons parcourir les différentes formes de liens sociaux et la manière dont ils ont été impactés par la crise Covid-19. Cette récolte de témoignages, par la mise à disposition de différents outils, a pour but de recueillir les points de vue de travailleurs et de jeunes afin de constituer un album.

Participation aux activités du réseau

- Participation aux 12èmes rencontres du Festival Images Mentales.
- Journée de réflexion "Apports de la psychanalyse aux cliniques d'aujourd'hui" organisée par le SSM Chapelle-aux-Champs.
- Intervention aux « rencontres cliniques » du SSM Chapelle-aux-Champs : « Les réunions d'équipes : Articulations cliniques et ludiques ».
- Séminaire psycho-juridique mensuel à partir du SSM Chapelle-aux-Champs.
- Participation au CA de l'asbl « Chass'Info ».
- Intervention au Parlement Bruxellois sur la question des jeunes en errances.
- Colloque « Quels soins psy pour la transition 16-23 ans ? » dans le cadre d'une journée inter-universitaire sur la thématique des collaborations entre la pédopsychiatrie et la psychiatrie d'adulte.

COORDINATION SANTE MENTALE ET PRECARITES

Manu Gonçalves, SSM Le Méridien

Depuis juin 2018, Manu Gonçalves occupe la fonction de président du conseil d'administration de La Ligue. Le suivi de l'action sectorielle et politique de la Ligue occupe donc une large place dans l'actualité de la coordination précarité. Malgré cela, du temps et de l'énergie sont toujours garantis pour que quelques activités puissent être poursuivies, mais aussi pour que de nouvelles soient développées. En partenariat avec les coordinatrices thématiques Adolescence de la Ligue, le Forum et plusieurs autres opérateurs du champ d'Aide à la jeunesse et du sans-abrisme, le projet Jeunes en errance s'est considérablement développé et, en fin d'année 2020, nous n'étions plus qu'à quelques encablures de sa réalisation concrète. Le nouveau groupe de travail qui s'adresse spécifiquement aux assistant·es sociaux·les des SSM, a poursuivi ses activités.

Bien identifiée, la coordination Santé Mentale et Précarités, est toujours sollicitée sur diverses questions en lien avec sa thématique et elle continue d'accompagner de nombreuses initiatives qui touchent aux inégalités sociales, et aux différents effets de la pauvreté à Bruxelles. Ces participations ont pris des formes variées.

Constats

Ce point est une répétition qui, d'année en année, reprend les mêmes mots pour dire les mêmes constats. Le contexte socio-économique extrêmement défavorable pour la part la plus fragile de la population, la question lancinante des réfugiés, la faiblesse des moyens des secteurs du social et de la santé au regard des besoins, toutes causes qui ne cessent de produire sur les personnes qui sollicitent une aide comme sur les professionnels qui les reçoivent, une augmentation de la charge de travail et d'une souffrance psychique aux formes variées. Si jusqu'ici les bénéficiaires étaient mis à mal par la complexité sans cesse accrue des conditions d'accès aux dispositifs d'assistance, ce sont aujourd'hui les outils des professionnels (remise en cause du secret professionnel, modification des règles de la psychothérapie, introduction de recueil de données et de nouveaux outils numériques) qui sont de plus en plus mis à mal. Les chiffres du non-recours augmentent sans cesse, la disparition dans tant de lieux de l'accueil confidentiel, après celui de l'accueil inconditionnel, n'a d'autre effet que de pousser un peu plus les personnes les plus fragiles vers les seules logiques de la débrouille et du caritatif.

De nombreuses missions des secteurs social-santé ne parviennent plus à être honorées et à la réponse publique aux besoins de la population se substitue progressivement une logique humanitaire de prises en charge des situations. Les politiques publiques se complètent aujourd'hui de l'activité d'opérateurs comme Médecin du monde ou Médecin sans frontières ou encore la Croix-Rouge. La multiplication de ces projets à Bruxelles en 2020 est un constat criant de l'incurie de nos politiques gouvernementales. Si à partir de la coordination précarité, nous participons volontiers à la mise en place, avec ces nouveaux acteurs, d'actions intersectorielles ou à la réflexion orientée vers ceux que l'on appelle pudiquement les plus éloignés de l'aide et du soin, nous n'en restons pas moins critiques devant cet état de fait.

Les retours et les analyses des terrains participent depuis toujours d'une meilleure compréhension des réalités de l'exclusion, de la souffrance sociale, des positions précaires et des manières de les dépasser. Aujourd'hui, elles dressent surtout le constat sans appel de la non-réponse à des besoins de base, élémentaires (se loger, se nourrir, se soigner). Le champ de la santé mentale assiste ainsi à l'extension de nombre de situations où la misère se conjugue à la folie sans qu'une réponse satisfaisante puisse être apportée à l'une et à l'autre. Dans le même temps, l'augmentation de celles et ceux qui n'arrivent plus à rentrer dans les « bonnes cases » des conditions de l'aide n'est pas sans nous inquiéter, car elle rend l'abord de ces situations complexes encore plus difficiles. Et sous la pression de la précarité, diluée dans la notion toujours floue de la santé mentale, l'authentique maladie mentale, cette folie que nous peinons tant à rendre possible dans la cité, se retrouve ainsi de plus en plus reléguée aux marges de nos sociétés que sont la rue, la prison ou l'abandon.

Projets Jeunes en errance

Voir plus haut, au point sur la Coordination thématique Adolescence.

GT Assistants Sociaux en santé mentale

Voir supra.

L'activité sur la page Facebook de la coordination précarité

Les réseaux sociaux sont aujourd'hui un canal de diffusion et d'échange avec le public, de premier plan. La page Facebook créée au nom de la Coordination Précarité de la Ligue est actuellement suivie par 1.550 personnes soit 250 personnes de plus que l'année précédente.

Elle est mise à jour plusieurs fois par semaine pour diffuser des informations en lien avec les thématiques ou l'actualité de la coordination précarité.

En son sein, la page Souffrance & Travail Social.be continue de voir son nombre d'abonnés augmenter (à ce jour 509 abonnés, contre 304 l'année de sa création). Ceci ne manque pas de nous surprendre quand on sait que cet axe de travail s'est clôturé en décembre 2015. Mais la page est encore régulièrement alimentée par des informations en lien avec sa thématique et continue d'être suivie. Elle participe donc d'un effet de mémoire sur la question, mais aussi sur une actualisation de celle-ci.

<https://www.facebook.com/Souffrance-Travail-Socialbe-777348712317768/>

La page dédiée à la semaine d'échange Hors-Circuit a été mise en place en 2017. Deux ans plus tard, elle compte toujours 386 abonnés, ce qui est encore une légère progression qui indique qu'elle fait office d'archive pour de nombreux participants.

<https://www.facebook.com/LaboratoireHorsCircuit/>

COORDINATION EXIL ET SANTE MENTALE

Pascale De Ridder (SSM Ulysse) et Natacha Rome (LBSM)

La coordination thématique Exil et Santé Mentale a pour objectif principal de sensibiliser, soutenir, informer les professionnels de la santé mentale et les travailleurs psycho-sociaux qui sont en lien avec le public spécifique des personnes exilées. Le but principal est ainsi d'améliorer l'accès à des soins psychologiques adaptés et que les évolutions de contexte constatées soient prises en compte dans les prises en charge psycho-sociale. C'est également un point d'attention à un public vulnérable qui cumule de nombreuses causes pouvant avoir un impact sur sa santé mentale.

Nous en faisons déjà le constat auparavant, les personnes en exil que nous rencontrons aujourd'hui, ont plus souvent qu'avant, été victimes de traitements inhumains et dégradants. Ces violences ont été subies durant le trajet migratoire ou en Europe et ont des conséquences négatives sur leur fonctionnement psychique.

Durant l'année 2020, la crise sanitaire a fortement impacté la situation sociale, familiale et mentale des personnes exilées et entraîné des difficultés supplémentaires.

Celles qui étaient hébergées dans des centres d'accueil se sont retrouvées en confinement dans des conditions de promiscuité et d'hygiène très compliquées, qui ont eu des conséquences négatives sur leur état mental.

Celles qui étaient en situations illégales mais survivaient en régime de travail au noir et d'aides alimentaires, se sont vues privées de ces maigres ressources et ont dû développer d'autres réseaux d'aide, ce qui n'a pas été évident car il a fallu du temps pour que les aides se réorganisent.

Celles qui étaient sans abri, ont été mises à mal car chassées de l'espace public sans réelles possibilités d'hébergement. Difficile de se protéger et de protéger les autres quand on est exposé sans moyens pour suivre les règles imposées.

Cette crise sanitaire a donc clairement aggravé des situations de grandes précarités et entraîné des besoins supplémentaires de soutien et d'accompagnement psycho-social. Nous pourrions dire que pour ce public, cette crise a réactivé les difficultés en lien avec les nombreuses pertes déjà subies à cause de l'exil et du manque d'accueil en Europe.

Une autre actualité a fortement marqué le public des personnes exilées en 2020, celle des violences policières qui ont entraîné des morts et qui ont été dénoncées comme des conséquences du racisme.

Le virus et ce climat de discrimination grave ont augmenté le sentiment de crainte, de peur pour soi, pour les autres et pour l'avenir avec des conséquences de repli et d'isolement très importantes.

Toutefois, cette période troublée a également été l'occasion d'un rassemblement des forces et des énergies pour revendiquer collectivement une prise en compte de la situation particulière des personnes sans papiers et de nombreuses manifestations, communications, actions ont été menées pour que des décisions politiques soient prises pour améliorer leurs conditions et leur assurer un statut. La Coordination a suivi et relayé sur les réseaux sociaux ces initiatives.

Le travail de la coordination s'est poursuivi autour des 3 axes habituels mais la façon de les aborder a été chamboulée par la situation de crise sanitaire, car les rencontres de partenaires ont été réduites par les mesures sanitaires.

1. L'axe théorico-clinique

En 2020, la coordination a poursuivi les séances mensuelles d'intervision qui ont réuni une vingtaine de travailleurs engagés dans différents secteurs (accueil des demandeurs d'asile, humanitaire, SSM, prisons ou en privé) autour de présentations. Nous avons poursuivi les réflexions dans l'accompagnement de publics particuliers au niveau de leur vulnérabilité (réfugiés en camp, usagers de drogues, femmes victimes de viol, détenus,...), grâce aux témoignages que nous ont rapportés des travailleurs ayant développé des approches spécifiques ou exercé dans des contextes particuliers. Ces réunions nous ont permis de partager et discuter de différentes thématiques à travers des situations cliniques. Nous avons travaillé en réunions virtuelles et en présentiel selon les conditions sanitaires, afin de maintenir le lien et de nous tenir informé·es de l'évolution de la situation sanitaire, et d'améliorer la capacité de notre secteur à maintenir une offre et un accompagnement à ce public.

Nous avons entamé en novembre 2020, une réflexion sur les questions de transmission et de mémoire collective et individuelle (radicalisation et histoire individuelle, mémoire collective d'évènements violents). Nous la poursuivrons en 2021.

2. L'axe sensibilisation

Durant l'année 2020, la situation de crise que nous avons traversée nous a amenées à mettre notre énergie, notre temps et nos connaissances du terrain à disposition des projets de soutien au public et aux travailleurs psycho-sociaux, que la Ligue a mis en place durant le confinement total et dans la suite. Cette mobilisation des forces vives a permis d'élaborer des projets et des réponses innovantes pour faire face à une situation angoissante. Celle-ci a eu des effets psychologiques sur l'ensemble de la population que nous ne mesurerons que dans l'après-coup. La mise en commun de nos informations durant la période de crise aigüe, nous a permis de tenir compte des besoins spécifiques des personnes plus particulièrement impactées par la crise (personnes âgées, soignants, jeunes, exilés, ...) et de promouvoir des projets adaptés.

3. L'axe politique et communication

L'axe politique et informatif a commencé à se développer et nous commençons à être plus capables d'organiser une mobilisation de notre secteur sur les enjeux plus collectifs de nouvelles dispositions légales et changements divers. La Ligue a en effet fortement amélioré son fonctionnement au niveau de sa réactivité et de sa capacité à prendre position pour donner un point de vue représentatif du secteur de la santé mentale bruxellois, ce qui va contribuer au développement de cet axe de l'action des différentes thématiques travaillées par les Coordinations. Durant l'année 2020, nous avons participé à l'élaboration du positionnement de la Ligue en faisant remonter les constats et les réalités rencontrées sur le terrain et notre engagement collectif a donné une place reconnue à La Ligue. Nous le remarquons dans le nombre de sollicitations que celle-ci reçoit à présent.

Projets futurs de la coordination

- Poursuivre le travail de réflexion théorico-clinique ;
- Poursuivre et élargir le travail de réseau avec les acteurs spécialistes et non spécialistes de la santé mentale ;
- Mettre en place de nouvelles complémentarités et construire des nouvelles interventions et des partenariats inédits ;
- Dynamiser les moyens de communication pour offrir une diffusion élargie d'informations en lien avec ces questions ;
- Témoigner, informer, prendre position sur les enjeux de santé mentale pour les personnes exilées ;
- Organiser fin 2021-début 2022, un colloque sur des questions autour de la transmission, traitées de manière transversale par les différentes coordinations thématiques de la Ligue.

Dates 2020

10/1	Audrey Gibeaux - <i>Présentiel</i> Le travail psychosocial auprès des personnes Yezidi dans le Nord-Ouest Irakiens avec MSF
21/2	Eric Husson, coordinateur du Projet LAMA (assuétudes) - <i>Présentiel</i> Présentation du projet ARTHA
13/3	annulée
8/5	Echanger sur nos pratiques nous paraît encore plus essentiel qu'en temps normal. Réunion spéciale (dé) confinement pour partager les ressentis par rapport à cette situation exceptionnelle mais aussi les mesures et dispositifs mis en place par les institutions et/ou les travailleurs. <i>Zoom</i>
12/6	Cihan Gunes, psychologue au SSM Ulysse - <i>Zoom</i> De l'indispensable prise en compte de la réalité politique et sociale dans le travail clinique.
11/9	Programme pour l'année académique : LA TRANSMISSION - <i>Présentiel</i>
9/10	Elodie Posson, psychologue au Service psycho-social (SPS) Prison de Bruxelles - <i>Présentiel</i> Brève présentation du contexte carcéral et des missions du service psycho-social (avec la spécificité du contre-transfert chez les intervenants en milieu fermé). Développement de la situation particulière des personnes en exil dans les prisons avec la présentation de quelques vignettes cliniques.
13/11	Philippe Massay, Caroline Hespel et Elodie Druart du CAPREV - <i>Zoom</i> Présentation et déclinaison concrètes des missions du CAPREV : quel est le public concerné, de quelle manière l'aide et l'accompagnement sont réalisés, quelle est la méthodologie utilisée ?

11/12 Nicolas Van der Linden, maître de conférences en psychologie sociale et interculturelle à l'ULB - Zoom
Processus psychosociologiques impliqués dans la mémoire collective d'un passé douloureux.

COORDINATION THEMATIQUE « PERSONNES AGEES ET SANTE MENTALE »

Sylvie VEYT (SSM Le WOPS) et Natacha ROME (LBSM)

La coordination personnes âgées et santé mentale organisée à la Ligue se veut avant tout être un lieu « ressource » pour les intervenants qui accompagnent les personnes avançant en âge au sein de la Région de Bruxelles- capitale.

C'est un lieu de synergies, d'échanges, de collaborations qui favorise les liens entre les acteurs de terrain.

Elle permet aux professionnels d'élargir leur réseau, ce qui en pratique se traduit par la possibilité d'offrir un accompagnement le plus individualisé possible et ce, pour chaque situation rencontrée.

La coordination est aussi un lieu de réflexions : celles-ci émergent des échanges en lien avec nos pratiques et/ou de l'actualité. Inlassablement, nous essayons d'analyser nos actions et de réfléchir ensemble en vue d'améliorer l'accompagnement apporté aux personnes âgées.

Notre objectif est de continuer à co-construire et/ou réinventer « un » accompagnement respectueux, cohérent, de qualité pour les personnes âgées d'aujourd'hui et de demain.

La dynamique habituelle de la coordination repose sur des rendez-vous mensuels organisés de septembre à juin. Les contenus alternent entre : des rencontres avec un ou plusieurs acteurs clés de terrain et des temps de réflexions qui permettent de déposer et partager nos expériences. Le choix des thématiques abordées sont définies par les participants en début de saison, ou sont le fruit de l'actualité. Les participants en moyenne une quinzaine par rencontre, sont des professionnels de l'ambulatoire, de l'hospitalier mais aussi des citoyens visionnaires qui ont décidé de s'investir dans le lien et dans l'accompagnement des aînés.

Après avoir commencé comme toutes les autres années, l'année 2020 s'est révélée être une année sombre à de multiple égards.

L'ignorance et les négligences qui ont accompagné les recommandations en pleine pandémie ont mis en exergue une société qui a depuis longtemps décidé d'éluder la question du vieillissement. Le secteur des maisons de repos et de soins en a payé le prix fort. Le personnel, les résidents et les proches ont été les laissés pour compte de la crise, ne fusse que par le manque de matériel disponible au début de la crise ou encore en isolant les résidents du seul lien à la vie qui leur restait : le contact avec leurs proches. L'impact psychique n'est pas encore mesurable mais, selon nous, c'est une génération sacrifiée qui à aucun moment n'a eu son mot à dire.

Les réunions de la coordination de janvier et février ont pu être maintenues (à l'époque, l'épidémie était encore localisée en Chine et n'avait que peu d'impact sur nos vies occidentales).

- Nous avons commencé l'année par une **interview clinique**, un moment d'échange autour d'une situation clinique amenée par un des participants afin d'ouvrir avec l'ensemble du groupe à d'autres possibles.
- En février, Olivia Biard, ergothérapeute au **centre de soins de jour le III Millénaire** situé Ixelles est venue nous présenter le fonctionnement de son centre.
- En mars, nous devons recevoir Pasacle Dekoster, directrice de la maison de repos Notre Dame de Stockel en vue d'aborder le **projet TUBBE** mis en place depuis un peu

plus d'un an au sein de leur institution. Cette réunion a été annulée suite au lockdown décidé le 13 mars 2020.

- Comme un peu partout, nous avons tâtonné, essayé de nouveau mode de communication et dès le début du mois d'avril 2020, la coordination s'est remise en route afin de maintenir, privilégier le lien avec les professionnels de terrain. Nous avons organisé entre avril et août pas moins de 9 rencontres par vidéo -conférence (soit les 15/4, 22/4, 29/4, 6/5, 13/5, 19/5, 27/5, 10/6, 24/6, 12/8). Ces moments ont permis aux professionnels subissant la crise de déposer, se ressourcer, partager les bons plans, trouver du matériel, des solutions pour organiser les visites des familles...
- En septembre une petite période d'accalmie nous avait permis d'organiser une rencontre en présentiel, cette réunion a fait l'objet de nombreux témoignages liés aux vécus des participants durant la première vague COVID.
- La deuxième vague, comme elle est nommée, est apparue et nous a obligés à recourir à la vidéo-conférence pour permettre la continuité des échanges. Entre le mois d'octobre et le mois de décembre, nous avons essayé de maintenir le rythme d'une réunion toutes les deux semaines (soit les 28/10, 12/11, 25/11, 16/12). Ces échanges ont permis entre autres l'élaboration d'un [tableau ressources des différents dispositifs de soutien psychique](#) pour les personnes âgées, les professionnels et les proches sur la région de Bruxelles -Capitale.

Parallèlement aux rencontres, la coordination s'est donnée comme mission d'être proactive et de faire remonter autant que possible une série de constat de terrain via plusieurs billets ;

- ➔ Publication d'une carte blanche coécrite par la coordinatrice Sylvie Veyt et le directeur de la Ligue Yahyâ Hachem Samii et publiée dans le guide social (24/04/20) – [Covid 19 et personnes âgées : une crise annoncée](#).
- ➔ Depuis janvier 2019, la coordinatrice a intégré la taskforce - groupe d'experts rassemblés au sein du SPF Santé afin de soutenir une série de recommandations au sein de la Réforme des soins de santé mentale pour personnes âgées.
- ➔ En 2019, la coordination avait mis en place, en partenariat avec la PFCSM, des rencontres avec les homologues néerlandophones bruxellois en vue de tisser des liens. Ces rencontres avaient débouché sur le souhait de mettre sur pied une sensibilisation après des politiques aux difficultés qu'ont les personnes âgées à accéder aux soins de santé mentale sur Bruxelles. La pandémie nous a obligés à mettre une série de projets entre parenthèse, dont celui-ci.
- ➔ Depuis 2019, un groupe de travail composé de travailleurs d'UNIA, de l'ULB, d'Infor-Homes et de la Ligue, avait été constitué pour plancher sur un projet de colloque qui devait au départ se tenir fin 2020, début 2021. L'objectif était de mettre en lumière, sans décrédibiliser le secteur des soins, les interactions entre la souffrance des travailleurs et la maltraitance des personnes âgées. Le sujet reste d'actualité et nous espérons reprendre nos réflexions dans les mois à venir.

La situation des personnes âgées dans nos sociétés nécessite que l'on s'y intéresse de près, c'est un travail constant qui implique chacun·e d'entre nous car il nous concerne tou·te·s ! Penser que la vieillesse n'est pas notre problème est une erreur majeure. Si nous voulons améliorer la santé mentale des générations futures, il faut pouvoir ouvrir les possibles, frayer un chemin qui laisse entrevoir l'espoir d'une fin de vie en toute dignité.

L'INTER-COORDINATION EC(H)O

L'inter-coordination rassemble chaque mois les différentes coordinations (adolescence, exil, précarité et personnes âgées) initiées depuis de nombreuses années au sein de la Ligue. L'objectif de départ était d'ouvrir un espace commun pour penser ensemble les missions et les fonctions des coordinateurs·trices.

Au fil du temps, ces échanges ont permis d'établir une réelle cohésion que ce soit entre les coordinations mais également avec les membres et l'équipe de la Ligue.

Ces discussions régulières permettent de définir et d'ajuster constamment la place et les rôles des coordinations thématiques au sein de la Ligue et au regard du secteur de la santé mentale Bruxellois.

A ces rencontres formelles définies, s'ajoutent dans l'année de nombreux moments informels lors des activités sectorielles et/ou intersectorielles où les coordinateurs·trices sont amené·es à partager autour de leurs pratiques, leurs actions et sur différents aspects transversaux à partir de leurs thématiques respectives.

Une des visées du groupe EC(h)O est aujourd'hui de constituer un outil substantiel afin que la Ligue puisse réaliser des projets ambitieux, s'engager dans des actions de promotion en santé mentale en tenant compte des réalités du terrain. Il s'agit de construire en collaboration avec les partenaires de terrain et défendre une visée politique de la santé mentale qui colle aux besoins réels de la population bruxelloise.

Pour ce faire, les coordinations sont quotidiennement au service et à l'écoute de l'ensemble des secteurs et en particulier de celui des SSM bruxellois, dont elles sont issues. Chaque coordination constitue une sorte d'interface entre le terrain, les différents secteurs ainsi que les multiples instances (fédérations, administrations, politiques).

Les coordinateurs·trices sont entre autres attentifs·ves aux conditions d'inscriptions des SSM dans la dynamique de réseau, mais aussi aux articulations avec les autres secteurs. Elles assurent le lien et la promotion des informations à destination des différents partenaires.

Chaque coordinateur·trice propose un programme annuel qui soutient un ou plusieurs projets en lien avec l'objet de sa coordination. Ces projets prennent généralement naissance au creux même des préoccupations des secteurs et sont principalement formulés par les acteurs de terrain actifs au sein des groupes, voire dans certains cas relayés par les instances représentatives.

A côté de ces axes de travail, autour desquels se structurent les différentes coordinations, le travail d'EC(h)O consiste à mettre en commun des réflexions transversales afin de :

- ➔ Partager et diffuser les richesses des enseignements tirés au sein de chacune des coordinations spécifiques et permettre ainsi une réappropriation collective ;
- ➔ Elargir nos champs de visions et d'actions en se saisissant des préoccupations spécifiques des autres thématiques pour élaborer des interventions communes ;
- ➔ Construire une vision holistique des problématiques de santé mentale sur la région bruxelloise ;
- ➔ Se soutenir, dynamiser nos pratiques au sein même de chaque coordination ;
- ➔ Se coordonner avec les travailleurs de la Ligue pour élaborer des projets et communiquer à l'ensemble du secteur.

Les évènements de 2020, ont évidemment fortement sollicité les apports des différentes coordinations pour mettre en commun les informations sur ce qui se passait dans les différents secteurs, afin de proposer des actions de soutien adaptées. La crise sanitaire nous

a, ainsi, amené·es à mettre en place des rencontres plus fréquentes via des sessions virtuelles. Ces moments d'échange entre coordinateur·trices et l'équipe de la Ligue ont été nécessaires car l'actualité nous a amené·es une série de questions et de demandes à traiter de manière directe, rapide et néanmoins concertée.

Ces réunions ont permis à chaque coordination de maintenir ses missions propres tout en restant en lien les unes avec les autres. Elles ont également contribué à favoriser le partage et la mise en commun des informations recueillies afin de suivre l'évolution de la situation et de ses conséquences sur la santé mentale des différents publics concernés. Elles ont permis de construire et d'assurer la continuité de l'offre de soutien à l'ensemble des acteurs de terrain issus du réseau bruxellois concerné par la santé mentale.

Durant cette période de crise, en plus de leurs engagements respectifs, les coordinations se sont littéralement mises au service de la Ligue en participant activement aux initiatives développées par elle. Les coordinateurs·trices ont assuré une partie du support de la ligne d'écoute de soutien psychologique, mise sur pied durant la période de confinement avec la participation de l'ensemble des SSM bruxellois Cocof.

Les coordinateurs·trices ont également participé avec des acteurs de « l'éducation à la santé » à l'élaboration de la campagne « La crise et ses changements, parlons-en ! » initiée par la Ligue sur suggestion du cabinet du Ministre Maron, pour inviter le grand public à partager son vécu.

Aujourd'hui, tout ce travail d'échanges, de co-construction donne aux différentes coordinations thématiques un ancrage dans La Ligue et une participation active aux expériences promues par celle-ci et à celles de ses partenaires.

4.1.3. LES TRAVAUX AVEC LE RESEAU

Le travail avec le réseau s'est poursuivi et fortement accentué à l'occasion de la crise.

La Ligue suit les réseaux 107 et a rencontré successivement en juin Norwest, Rezone et Hermès+. Le souhait pour l'avenir est de pouvoir participer à / organiser au moins une fois par an des rencontres entre les **4 antennes** et la Ligue. Une évolution d'autant plus importante depuis qu'il a été décidé que les antennes deviennent des ASBL subsidiées par la COCOM. La Ligue a également été invitée au **Pool de coordination élargie** organisé par les coordinateurs régionaux du 107.

La Ligue reste impliquée dans la **Plateforme 0,5** pour la mise en place de fonctions bas seuil au sein des services, ainsi que dans le **Collectif 21** à l'occasion du centenaire de la loi de 1921 qui réglementait jusqu'il y a peu le cadre des ASBL en Belgique.

En janvier, la Ligue a été sollicitée par un travailleur social de **Bruxelles Formations** sur les possibilités de collaboration autour des questions de santé mentale.

Le directeur a également participé à quelques réunions organisées par **Brusano** pour échanger entre services sur la multitude des initiatives à l'œuvre en période de COVID. Elle a répondu en octobre à une interpellation de **Médecins du Monde** constatant des difficultés dans certains services à accepter des publics plus précaires, une interpellation qui a fait l'objet d'une rencontre pour clarifier les situations rencontrées, les remettre en perspective et élaborer des pistes de solution.

Plusieurs rencontres plus ou moins formelles ont encore eu lieu cette année avec des **fédérations actives sur le social et ou le social-santé**, comme la Fédito, la Fédération pour la coordination des services de santé mentale bicommunautaires, la Fédération Laïque des Centres de Planning Familial, la Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial, la Fédération des services sociaux et **d'autres acteurs du social et de la santé** comme SMES-Europe.

Nous poursuivons nos rencontres avec **le Crésam et le Steunpunt** (3 réunions à l'automne 2020).

Le 26 octobre, une rencontre s'est tenue avec **l'Union des Mutualités Libres**, désireuses de mettre l'accent sur la santé mentale. Les Mutualités sont, il faut le noter, présentes dans les organes de concertation internes à Iriscare.

Dans le cadre du COVID, la Ligue a également été appelée en décembre à participer à un groupe de travail organisé par la **Chambre bruxelloise de commerce (BECI)**. Le directeur y a pris part, l'objectif étant d'essayer de trouver des pistes de réponse à la détresse des indépendants, des entrepreneurs et de leurs travailleurs après plusieurs mois qui les ont fortement malmenés.

En ce qui concerne **les coordinations thématiques et les groupes de travail**, le directeur a participé à de multiples rencontres bi- ou multi-latérales en marge des réunions habituelles, dans un rôle d'écoute, d'appui et de co-décision quant à certaines orientations.

Ces réunions en petit comité (plusieurs dizaines sur l'année) sont indispensables pour la construction et le développement du lien de confiance entre acteurs, pour l'amélioration du dialogue entre des positions et/ou des secteurs différents, pour élaborer ensemble des pistes permettant de faire avancer des chantiers dans un contexte de grande complexité. Elles représentent un temps de travail conséquent, pouvant être précédées d'un temps de préparation ou suivies de tâches découlant des décisions prises.

Par ailleurs, le directeur de la Ligue est à la disposition des **responsables des services membres** qui souhaitent un éclairage, une aide, une écoute. Il a été sollicité en ce sens à plusieurs reprises.

4.2 REPRÉSENTATION

- La Ligue porte les constats et revendications issues du terrain. Elle interpelle **les politiques et les administrations** des différents niveaux de pouvoir, avec qui elle entend entretenir un lien constant, vigilant et constructif.
- Elle réalise un **rapport sectoriel** tous les 5 ans afin de rendre compte de l'évolution des problématiques traitées et des politiques menées, et d'en analyser les effets.
- Elle contribue au développement des **pratiques inter-sectorielles** et d'analyses menées en commun avec les autres fédérations de l'ambulatoire et avec le CBCS. Elle participe à l'Inter-Fédérations de l'Ambulatoire animée par le CBCS.
- Elle est la **Fédération des services de santé mentale agréés par la CoCoF**. À ce titre, elle organise des concertations régulières avec les directions et coordinations de ces services.
- Elle s'associe à d'**autres Fédérations ou organismes de représentation** dès lors qu'il s'agit de porter ou défendre des dossiers qui concernent la santé mentale.
- Elle fait partie des **interlocuteurs sociaux**, notamment via la FASS. Elle suit les dossiers en matière des droits et obligations des employeurs et des travailleurs. Elle constitue un interlocuteur pour les représentations syndicales.

1. Gestion de la crise Covid

La Ligue a rencontré les partis politiques francophones tant à l'échelon fédéral que régional. Outre la **Commission fédérale santé** (12 mai) pour laquelle des échanges préalables avaient été pris avec Mentaalwijs, le Crésam, et la PFCSM, les contacts politiques se sont intensifiés à l'automne, avec une première note rédigée en s'appuyant à la fois sur les **Actes du colloque de la Ligue** en 2019 (actes contenant une série de recommandations) et sur les questions des parlementaires fédéraux.

Le 12 novembre, le directeur a également été invité à s'exprimer devant les députés de la **Commission régionale spéciale COVID**. L'occasion d'y présenter les difficultés et demandes des acteurs de terrain suite à l'épisode du 1^{er} confinement. Là encore, les questions parlementaires ont été récoltées pour servir de base à une nouvelle note parue début 2021.

2. Plan Social-Santé Intégré (PSSI)

La réforme du décret de l'ambulatoire lancée par l'ancienne majorité avait été suspendue. L'accord de la majorité sortie des élections de 2019 prévoyait des états généraux pour préparer un PSSI pouvant conduire également à une réécriture des décrets et ordonnances du social-santé en CoCoF et en COCOM.

Pendant ce temps, la Ligue avait, aux côtés des autres fédérations de l'ambulatoire CoCoF et du CBCS, contribué à la rédaction et à la diffusion de la Note de vision reprenant les grandes lignes que nous souhaitons voir mises en œuvre pour une offre de services en adéquation avec les besoins et respectueuse des personnes qui y font appel.

Nous avons appris que le Ministre de l'Action sociale et de la santé avait lancé un Comité stratégique pour initier les états généraux. La Ligue a mis sur pied un groupe de travail interne (voir plus haut) afin de suivre les évolutions de ces états généraux. Ceux-ci ont rapidement

changé de nom, en devenant le processus Brussels Takes Care, en attendant de véritables états généraux (une fois le premier projet de PSSI rédigé ?).

Au vu des enjeux, il va sans dire que la Ligue suit ce dossier de très près.

3. Vision intersectorielle du social-santé

Comme relevé, la Ligue prend pleinement part aux travaux de l'Interfédération de l'Ambulatoire et développe par ailleurs des échanges avec chacune des principales fédérations présentes.

La crise COVID a intensifié les échanges et l'IFA s'est davantage réuni entre avril et juin. Au total 17 réunions se sont tenues, dont une en novembre avec le Ministre de l'Action sociale et de la Santé.

4. Autisme

D'autres rencontres autour de dossiers précis se tiennent, comme par exemple fin mai, lorsque la Ligue a soutenu et accompagné l'ASBL Anaïs et 2 autres fédérations (l'ACSEH et l'ACJB) suite au vote de la résolution du Parlement bruxellois concernant l'autisme (résolution du 26 avril 2019). Ce texte pose problème en ce qu'il témoigne d'une connaissance partielle de l'autisme et des outils de travail sur ces problématiques. Il reprend également des représentations orientées et erronées à propos des professionnels. Le texte a été voté sans réelle concertation avec ces derniers et la demande adressée aux politiques est de corriger cela.

La Ligue reste attentive sur ce dossier qui constitue un bel exemple des multiples difficultés à sortir des représentations tronquées, à combiner des approches et des objectifs différents entre patients, proches et famille, professionnels et politiques. Là comme ailleurs, un des dangers consiste également à croire ou faire croire que la généralisation de certaines pratiques permettra d'éviter d'investir alors que les besoins sont immenses et que de nombreuses personnes et familles n'ont toujours pas d'aide ni de lieux adéquats, faute de places.

5. Cabinets ministériels et administrations

La Ligue a rencontré fin janvier le cabinet de la Secrétaire d'Etat au logement et à l'égalité des chances, Nawal Ben Hamou. Les contacts avec le cabinet d'Alain Maron sont réguliers.

Début février, nous avons eu une visite de l'inspection CoCoF pour finaliser les rencontres précédentes de 2019, en présentant l'évolution de la situation interne à la Ligue.

Des contacts sont également entretenus avec l'administration Santé de la CoCoF qui offre une écoute et une disponibilité particulièrement précieuses dans la période actuelle. Des réunions ont été organisées afin de résoudre des dossiers aussi épineux que celui concernant l'intervention de la CoCoF pour couvrir partiellement les pertes des SSM durant le 1^{er} confinement. La Ligue a également participé aux rencontres organisées par la CoCoF avec les fédérations de l'ambulatoire pour faire le point sur la situation et les besoins du terrain.

Nous essayons également de suivre les différentes circulaires de la CoCoF qui réorganisent les conditions de travail pour respecter les mesures sanitaires décidées au fédéral. Ces circulaires posent aussi des difficultés (notamment en ce qui concerne les activités collectives) et la Ligue interpelle les autorités pour faire remonter les problèmes des membres.

La Ligue a été invitée au comité de sélection des projets dans le cadre de l'appel à projets d'Iriscare pour des SPAD. Le directeur a participé à la réunion de ce comité le 9 octobre.

Le directeur et la coordinatrice politique ont également rencontré fin novembre M. Jean-Baptiste Godinot, coordinateur du Service Institutions Revalidation & Soins de Santé Mentale au sein d'Iriscare, afin de présenter nos institutions respectives.

La Ligue est notamment représentée ou présente, via ses permanents et/ou ses membres :

- A l'AG et au CA de la Plate-Forme de Concertation pour la Santé Mentale en Région de Bruxelles-Capitale (8 personnes y représentent les SSMs dont le directeur de la Ligue),
- Au CA de l'ASBL Psymages,
- A l'AG du Conseil Bruxellois de Coordination Sociale (CBCS)
- A l'AG et au CA du SMES
- A l'AG et au CA de Macadam, une ASBL née en 2020 suite aux travaux du groupe Jeunes en errance auquel participent les 2 coordinatrices Adolescence
- A la Plate-Forme de concertation des professions de la santé mentale
- A l'AG et au CA du Centre Bruxellois de Promotion de la santé (CBPS)
- Au Comité de réseau exécutif (CRE) et au Forum Intersectoriel du réseau Bru-Stars
- Au Conseil consultatif de l'ambulatoire social-santé CoCoF (le directeur de la Ligue y siégeant comme expert).

Le Centre d'Appui Bruxellois étant devenu membre de la Ligue en 2020, il a été décidé que la Ligue ne soit formellement plus représentée au CA. Même chose pour le SMES, cette décision devenant effective en 2021.

Le travail de représentation nécessite des réunions aux rythmes variables, et s'accompagne d'échanges réguliers, afin de rassembler les informations glanées dans ces différents lieux et de permettre des prises de position sur les questions et enjeux soulevés.

La direction est chargée de faciliter ce rassemblement et de veiller à ce que le tout arrive au CA.

Institution	Effectif.ve 1	Effectif.ve 2	Suppléant.e 1	Suppléant.e 2
PFCSM	Frédéric WILLEMS	Francine DESABLENS	Anne DEBONGNIE	Caterina DI CALOGERO
	Yahyâ H. SAMII	François BAUFAY	Ann BRYSSINCK	François BESTGEN
Bru Stars	François BESTGEN	Carole SOURDIAU	Laurence AYACHE	Nelle LAMBERT
107 Adultes	Ann BRYSSINCK			
SPF Taskforce Réforme Personnes Agées	Sylvie VEYT			
CBCS	Manu GONCALVES			
IFA	Yahyâ H. SAMII	Manu GONCALVES puis Samira KHOLTI		
FASS	Samira KHOLTI		Pierre de CONINCK	
Conseil Consultatif	Manu GONCALVES	Frédéric WILLEMS		
	Yahyâ H. SAMII			
SMES-B	Yahyâ H. SAMII			
Psymages	Yahyâ H. SAMII	François BAUFAY		
CBPS	Yahyâ H. SAMII			
Macadam	Charlotte WILPUTTE	Fanny DE BRUEKER		

4.3 Recherche

- La Ligue mène des **études** sur des sujets d'actualités, à la demande de ses membres ou de façon proactive.
- Elle centralise, agrège et analyse les **données statistiques annuelles** des services de santé mentale en CoCoF.
- Elle rend compte et transmet les principales **idées et recommandations** qui en découlent directement ou indirectement.
- Elle développe une **expertise** sur les questions de santé mentale, sur le plan institutionnel et sur le plan clinique.
- Elle offre un **appui théorique et méthodologique** aux acteurs de terrain.

La cellule recherche de la Ligue s'investit dans cinq types d'activités : les recherches en tant que telles (qui comprennent le plus souvent un volet empirique), la rédaction de projets pour de futures recherches, le recueil et l'analyse des données administratives des SSM agréés CoCoF, la veille scientifique et le conseil sur une multiplicité de thématiques, et enfin la formation continue.

2020 a été une année de transition avec l'arrivée de Robin Susswein en janvier 2020 pour 0,5 ETP chargé de recherche, le départ de Philippe Hoyois et la reprise de sa fonction de chargé de recueil de données 0,5 ETP par Robin Susswein durant l'été.

4.3.1 RECHERCHES EN COURS OU CLÔTURÉES EN 2020

CovidVécuSM – Recherche exploratoire sur l'impact de la crise sanitaire du Covid-19 sur les conditions de travail, les pratiques cliniques et la patientèle des professionnels de la santé mentale : éclairages à partir du vécu des professionnels du champ bruxellois de la santé mentale

En mars 2020, en réaction à l'amorce de la crise sanitaire du Covid-19, la Ligue a mis sur pied un projet de recherche afin de rendre compte et d'analyser les transformations des pratiques des professionnels en santé mentale durant la crise.

3 vagues d'entretiens téléphoniques ont été planifiées. La première a été menée entre le 20 et le 30 avril 2020 (1^{er} confinement). 27 professionnels, de diverses fonctions (psychologues, psychiatres, assistant·es sociales, secrétaires accueillant·es), issus de SSM bruxellois CoCoF et CoCoM ainsi que d'autres services membres de la Ligue ont été interrogés. La seconde vague d'entretiens a touché 14 des 27 professionnels déjà interrogés en avril. Elle s'est déroulée entre le 22 et le 30 juin 2020 (1^{er} déconfinement). La 3^e vague d'entretiens visera le même échantillon de 14 professionnels et doit porter sur l'après-crise. Elle sera donc réalisée à l'issue de la crise sanitaire.

Une analyse préliminaire a été menée et a permis de mettre en évidence la pluralité des effets de la crise sanitaire sur les professionnels, leurs pratiques et leurs patientèles. Un rapport finale sera rédigé à l'issue des trois vagues d'entretiens. Un rapport intermédiaire a été rédigé et diffusé tant auprès des autorités que d'autres acteurs de la recherche. Il a été répertorié ainsi dans des travaux universitaires menés pour le compte des autorités sur l'état des connaissances dans le contexte de la pandémie.

SuiviND – Suivi des nouvelles demandes et de la saturation des services

Les premiers résultats de l'enquête CovidVécuSM ont mis en évidence la crainte d'un engorgement des SSM bruxellois à l'issue de la crise sanitaire, et dans un contexte qui serait d'ordinaire déjà marqué par la saturation des services.

Constatant l'absence de données permettant d'objectiver le degré de saturation des services, la Ligue a mis en place un recueil de données thématique et provisoire pour répondre à cette question. Parmi les 22 SSM agréés par la CoCoF, 19 participent à la recherche.

Les données relatives à la saturation ont et seront recueillies sur une période de 4 mois, de novembre 2020 à février 2021. Leur analyse permettra d'estimer le degré de saturation global des SSM CoCoF sur cette période ainsi que le degré de saturation spécifique de chaque fonction (psychiatre, psychologue, assistant social...). A partir des informations plus précises fournies par certains services, des hypothèses pourront être formulées quant aux trajectoires des patients et aux profils des usagers bénéficiant ou non d'un nouveau suivi.

Les résultats de cette recherche pourront bénéficier au projet de recherche « Accueillir » (cf. 2.2.).

MONITORING DES USAGES DE LA « LIGNE D'ÉCOUTE » DE LA LIGUE

Durant la crise sanitaire, la Ligue a mis en place une Ligne d'écoute en santé mentale. Un monitoring a été mis en place pour décrire et analyser l'usage de la ligne. 271 fiches d'appel ont été recueillies et 12 rapports d'analyse ont été produits, diffusés largement dans le réseau et auprès de la CoCoF.

4.3.2 PROJETS DE RECHERCHE

SANTÉ MENTALE ET ENVIRONNEMENT

La Ligue a participé, avec la Chaire Anthropologie de l'Europe contemporaine à l'UCLouvain ainsi que d'autres partenaires du champ de la santé mentale, à l'élaboration d'un projet de recherche visant à promouvoir l'articulation entre santé mentale et environnement. Le projet a été déposé par la Chaire en réponse à l'appel à projet de la Fondation Roi Baudouin « Renforcer l'engagement pour le climat ». Il n'a malheureusement pas été retenu.

« ACCUEILLIR LES SOUFFRANCES PSYCHIQUES DANS LA CITÉ »

Dans le cadre de l'appel à projet du Plan de relance et de redéploiement bruxellois, la Ligue a soumis un projet de recherche interdisciplinaire (sociologie et psychologie) visant à analyser la problématique de l'accessibilité des services de santé mentale bruxellois, et de dresser des recommandations à destination des décideurs et des acteurs de terrain. Le financement obtenu permet l'engagement de 2 ETP sur la période mars 2021 – avril 2022. Le chargé de recherche permanent de la Ligue donnera son appui à l'accompagnement de la recherche.

4.3.3 Recueil de données

Chaque année la Ligue centralise les données administratives des SSM CoCoF afin d'en donner une analyse synthétique à l'échelle du secteur.

Parallèlement à ce travail continu, la Ligue a continué d'investir la question d'un changement de logiciel de recueil de données. Ce dossier a connu un important revirement durant l'été 2020 avec la dissolution d'Assoss Care et le redéploiement de la question à l'échelle du champ social-santé bruxellois et wallon. Il a fait depuis l'objet de nombreuses rencontres (notamment pour explorer d'autres pistes logicielles) et réunions. Les perspectives sont de construire, avec d'autres secteurs et fédérations une solution logicielle intersectorielle, trans-régionale (Wallonie-Bruxelles) et s'appuyant sur un partenariat Public-Associatif.

4.3.3 Veille scientifique et conseil

Durant l'année 2020, la Ligue a porté un regard attentif sur une série de questions et a participé à diverses assemblées et comités d'accompagnement relatifs à des thématiques telles que :

- La couverture territoriale de l'offre en santé mentale à Bruxelles,
- La participation des usagers en santé mentale (participation au séminaire « Démocratiser les institutions de santé », CREBIS),
- Santé mentale et environnement (consulté dans le cadre du projet NAMED – Université d'Anvers),
- Impact de la crise sanitaire du Covid-19 sur la santé mentale (consulté dans le cadre du baromètre « Power to care », Sciensano; membre du Comité d'accompagnement du projet Self-supporting group, Iriscare; Recommandations),
- L'organisation des soins de santé mentale: réforme Psy 107 et fonction « psychologues de première ligne »,
- Avis du Conseil Supérieur de la Santé sur les questions de santé mentale,
- ...

4.4 INFORMATION :

- La Ligue développe **un site Internet et des outils** à l'attention des acteurs de terrain et du grand public.
- Elle organise des **temps d'échange et d'information** ciblées.
- Elle diffuse des **newsletters** à l'attention des acteurs de terrain.
- Elle dispose d'une convention avec une **bibliothèque** et de liens avec d'autres centres de documentations pour mettre à disposition des professionnels des ressources spécialisées.
- Elle **promeut les activités** des partenaires et affiliés.
- Elle développe une communication à travers les **médias** pour informer et sensibiliser.
- Elle organise des **actions thématiques** d'information et/ou de sensibilisation sur tout ou partie des problématiques traitées.

4.4.1 LES ÉVÉNEMENTS/PROJETS MENÉS OU PRÉPARÉS EN 2020 :

De nombreux projets ont dû être avortés du fait de la pandémie, comme le colloque de la coordination thématique Exil, une journée d'étude sur le recueil de données ou une autre sur le COVID (prévue après le 1^{er} confinement et compromise par le 2^e confinement). Ces projets ont pourtant fait l'objet de réunions préparatoires en début d'année ou juste après le 1^{er} confinement.

Le travail effectué pour la mise sur pied d'un événement est transversal et met tous les membres de l'équipe à contribution. En effet, les événements organisés ou co-organisés nécessitent souvent un travail collectif sur l'élaboration des contenus et ses objectifs, des réunions préparatoires (en équipe, avec les intervenants etc.), un lieu, une date, un graphisme pour les supports de communications, l'élaboration d'un programme, un catering, la gestion du budget et de la logistique, la gestion des inscriptions/payements, des permanences durant l'événement, des recherches pour la base de données, des invitations (de masse, ciblées, personnalisées), un travail en réseau/partenariats, un éventuel questionnaire d'évaluation, une prise de photos lors de l'événement, des contenus de communication (Facebook, Newsletters, site Internet, supports de communication), la rédaction et l'envoi de remerciements (aux participants et intervenants), le traitement des photos, un débriefing...

Les projets listés ci-dessous ont nécessité :

- *Des contacts avec la presse et avec le réseau*
- *Du graphisme*
- *De la concertation*
- *Des réalisations de newsletter*
- *Des articles sur le site*
- *Des impressions / affichages en rue / envois postaux*
- ...

✓ **Psymages** – Images mentales 2020 et préparation de l'édition suivante

Graphisme, programme, promotion, ...

✓ **Séminaire du Cycle santé Numérique**

Avril 2020 (présentiel) - 21 janvier 2021 - 19 mars 2021

✓ **Carnet du groupe de travail**

✓ Le séminaire 2020 « Le statut du psychologue clinicien » en collaboration avec la Compsy

✓ **Spot télévisé** promouvant la ligne téléphonique (covid19) via BX1 en partenariat avec la FDSS

✓ Campagne de communication autour des **lignes d'écoute téléphonique** (Covid19).

Graphisme, presse, promotion, ...

✓ **Newsletter quotidienne** « Covid19 et la santé Mentale Bruxelloise » et la mise à jour instantanée de toutes nouvelles informations sur le site (mars 2020 à juillet 2020)

✓ Campagne « **La crise et ses changements, parlons-en** » (avril 2020 à nos jours)

Graphisme, presse, affichages, courriers, gestion de groupe de travail, promotion, gestion de pages de réseaux sociaux...

✓ Support de communication aux **projets financés par les fonds Covid19** de la CoCoF

Section sur le site Internet, graphisme, conférence de presse, création de vidéos, etc...

SÉMINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2020 : LE STATUT DU PSYCHOLOGUE »

<https://lbsm.be/nos-evenements-154/le-seminaire-le-statut-du-psychologue-organise-par-la-lbsm-la-compsy.html>

Ce séminaire d'une demi-journée a été organisé en partenariat avec la Commission des Psychologues. Il entendait répondre à de nombreuses questions de la part de psychologues du secteur et de coordinateur·trices de services sur les obligations légales pesant sur l'exercice de la psychologie clinique.

A l'origine, cet événement était prévu en présentiel en date du 18 mai mais au vu des restrictions liées aux conditions sanitaires, nous l'avons postposé au 16 novembre de 13h à 15h en format Webinaire via la plateforme ZOOM.

Le programme :

Pour pouvoir porter le titre de psychologue, les psychologues doivent être inscrits à la Commission des Psychologues, celle-ci est un organisme public fédéral indépendant compétent depuis 1993 pour tous les psychologues en Belgique, quels que soient leur nationalité, contexte professionnel ou statut (indépendant ou salarié). Cette inscription implique que les psychologues sont liés à un code de déontologie qui les unit tous. Les instances disciplinaires veillent au respect de l'honneur et de la dignité de la profession par ce code.

- La Commission des Psychologues
- Evolution de la psychologie clinique
 - Visa
 - Focus : Commissions médicales provinciales
 - Stage professionnel
 - Agrément
- L'exercice de la psychothérapie
- Dernières évolutions : que peut-on encore attendre ?

Nous avons assuré :

- La coordination des réunions préparatoires,
- La gestion financière du projet,
- La communication en ce compris la création de l'affiche, les envois de mails informatifs, les publications sur les réseaux sociaux et notre site,
- La gestion des inscriptions et l'envoi des attestations de présences,
- La collecte et la centralisation des questions posées par les participants avant ou pendant le séminaire,
- La gestion technique de l'outil Zoom.
- L'enregistrement et le découpage de vidéos en chapitre,
- La mise en page des questions-réponses,
- La mise en ligne de l'ensemble des contenus post-événement et des remerciements.

Nous avons accueilli :

- +/- 230 participants

RENCONTRES IMAGES MENTALES

Chaque année en février, pour un rendez-vous attendu par un public de plus en plus large, l'Espace Delvaux et La Vénérie accueillent les Rencontres Images Mentales, organisées par Psymages (la coordination des projets de l'ASBL est assurée par Martine Lombaers), en collaboration avec l'Autre « lieu », La LBSM et PointCulture.

12^{ème} Rencontres images mentales (du 6 au 14 février 2020) : [Programme complet](#)

Organisation :

Comité de programmation : Moreno Boriani (L'Equipe), Delpine Coterel, Eva Debaix (Sanatia), Christel Depierreux (PointCulture), Karien Evers, Martine Lombaers (Psymages), Christian Marchal (L'Autre Lieu), Olivier Renard, Frédéric Rolland (Club Antonin Artaud), Natacha Rome (LBSM), Pierre Smet (Le Sas), Laura Solar, Sophie Tortolano (CG Saint-Gilles)

Coordination : Martine Lombaers et Christian Marchal

Communication graphique : Anne Nouwynck

Communication : Heidi Vermander, Floriane Limbourg, Flore Fifi (LBSM)

Les partenaires 2020 des Rencontres Images Mentales : L'Equipe, Musée Art et Marges, le CRéSaM, PointCulture, le Club Antonin Artaud, le Sas, la Loterie Nationale, la CoCoF, la PFCSM, l'AVIQ, la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Fréquentation :

Jeudi 6 février - soir : 106, Vendredi 7 février - soir 107, Samedi 8 février - matin : 70 - soir : 229 - après-midi (bibliothèque) : 16, Mardi 11 février après-midi : 132 - soir : 106 - animation (bibliothèque) : 19, mercredi 12 février - matin : 131 - après-midi : 122 - soir : 295, Jeudi 13 février - matin : 197 - après-midi : 175 - soir : 97, vendredi 14 février - matin : 201 - après-midi : 260 - Soir : 213

Rôles de la Ligue :

- L'ASBL s'est consacrée à l'aspect organisationnel et logistique des rencontres 2020 et a accueilli/organisé toutes les réunions préparatoires.
- Elle offre un appui financier aux Rencontres.
- 5 travailleurs de la Ligue ont également assuré des permanences (accueil, etc.) lors de la semaine des rencontres de 6 au 14 février 2019, à la Vénérie.
- Communication : création de contenus internet (newsletters, page Facebook LBSM, site Internet LBSM).

Evènements Images Mentales 2020 :

Dans le cadre de 5 semaines de projections et débats autour de la folie, le cinéma Nova a laissé à Psymages une place toute particulière : le vendredi 2 octobre, le Nova a ouvert ses portes et laissé carte blanche aux Rencontres Images Mentales (RIM). L'occasion de rediffuser des films marquants programmés lors des précédentes éditions.

Pour cette carte blanche, le groupe de travail des RIM a choisi deux documentaires de portraits décalés mêlant fragilités dans la cité et proximité entre les réalisateurs et les protagonistes suivis de rencontres et d'un concert de Jeanbonheurs, (protagoniste du second documentaire).

- *The Man whose mind exploded* de Toby Amies
- *Alcool, drogue, médicament et rock and roll* de Matthieu Simon

Natacha Rome et Yahyâ Hachem Samii y étaient présents.

13ème Rencontres images mentales (2021) : [programme complet](#)

En 2020 a également commencé la préparation des 13^e RIM. Les choses étant ce qu'elles sont, Images Mentales a adapté sa programmation et proposera pour cette 13^e édition, une formule à la carte, avec un menu se déroulant sur plusieurs mois... 5 films seront diffusés en ligne durant la période du festival, du 8 au 12 février, quelques projections se dérouleront dans divers lieux la semaine du 19 avril, et un Midi d'Images Mentales en octobre. Avec, comme il se doit, des rencontres et échanges après les projections. Sans oublier une expo photo sur les vitres de l'Espace Delvaux

Comité de programmation :

Moreno Boriani (L'Equipe), Delpine Coterel, Eva Debaix (Sanatia), Christel Depierreux (PointCulture), Karien Evers (Le Code), Martine Lombaers (Psymages), Christian Marchal (L'Autre « lieu »), Olivier Renard (Planning Familial d'Auderghem), Natacha Rome (LBSM), Pierre Smet (Le Sas), Laura Solar, Sophie Tortolano (SSM Saint-Gilles).

Coordination : Martine Lombaers et Christian Marchal

Communication graphique : Flore Fifi (LBSM)

Presse Communication : Heidi Vermander, Flore Fifi (LBSM)

Les partenaires 2020 des Rencontres Images Mentales :

L'Equipe, Musée Art et Marges, le CRéSaM, PointCulture, le Sas, Le Code, Article27, la Loterie Nationale, la CoCoF, la PFCSM, l'AVIQ, la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Rôles de la LBSM :

- Logistique et organisationnel : visionnage et sélection des films., élaboration du déroulement de l'édition 2021, maîtrise de l'outil Zoom afin de pouvoir organiser les rencontres virtuellement.
- Appui financier aux Rencontres.
- Les réunions préparatoires ont été accueillies/organisées au sein de nos locaux ou via Zoom afin de respecter les mesures sanitaires.
- Communication : Graphisme et création du contenu du programme (résumés des films, photos, informations, ...). Création de contenu des newsletters diffusées au grand public, au secteur, aux politiques et à la presse. Gestion de la page Facebook Psmages.

4.4.2 LES RELAIS D'INFORMATION

La Ligue est en pleine évolution interne et entend se repositionner dans le paysage bruxellois. Ce qui implique de revoir l'organisation interne, en particulier la visibilité et la communication.

Nous travaillons ensemble et en concertation (avec les membres, le CA, les GT...) sur les renouveaux ou les clarifications concernant : notre positionnement, nos combats, nos contenus/messages, les concertations nécessaires autour d'enjeux à venir ou actuels, les publics à informer ou à réunir et sur nos outils/canaux de communication.

La Ligue maintient et améliore ses divers outils de communication visant à mieux informer ses membres, ses partenaires mais aussi le public au sens large.

LE SITE INTERNET

Nous repensons le site web afin d'offrir plus de fonctionnalités, d'informations et une navigation plus claire et agréable.

Le site www.lbsm.be présente la Ligue ainsi que ses membres et les actualités du secteur. La rubrique « événements de partenaires » fait office d'agenda du secteur de la santé mentale et est mise à jour en continu. Y sont repris les événements, formations, et séminaires programmés par les membres ou partenaires ainsi que les offres d'emploi en social-santé à Bruxelles. Notons que le site permet également de pouvoir s'inscrire en ligne à nos événements et formations.

Tous les documents officiels y sont également consultables (programmes des coordinations thématiques, statuts, conseil d'administration, recherches).

Nous modelons souvent le site web en termes de fonctionnalités, de contenus, de facilité de navigation et de structure.

LA NEWSLETTER

Ces envois sont constitués :

- ✓ **D'un e-mail mensuel** qui est envoyé aux abonnés et se compose de différentes rubriques :
 - Les évènements des membres et partenaires (colloques, congrès, séminaires, formations des deux ou trois mois à venir),
 - Nos évènements propres,
 - Les offres d'emploi.

Ce support nous permet de diffuser à un large public les informations de la LBSM et du secteur. Environ 7000 abonnés profitent, par ce biais, d'une information détaillée des mois à venir en santé mentale.

- ✓ **De communications « spontanées »** (qui nous permettent des variations de design), concernant nos propres événements, des informations particulières, des actualités politiques, des prises de position, des remerciements, des vœux, etc....

VIA LES RESEAUX SOCIAUX

Flux d'actualité via Facebook, Twitter, LinkedIn, et Youtube, Twitter

Ces pages nous permettent d'/de :

- Augmenter notre notoriété et notre visibilité via des publications sur, l'actualité, nos événements ou nos actions ou celles des membres ou partenaires.
- Fédérer une communauté et d'interagir avec eux.
- Connaître nos publics.
- Faire connaître la Ligue à de nouveaux utilisateurs/usagers/professionnels du secteur.
Communiquer de manière ciblée et interactive.

LA PRESSE

Pour obtenir plus de publications radio/online/magazine → ff@lbsm.be

LES PUBLICATIONS ET LEUR DIFFUSION

Les travaux des chercheurs, les travaux, articles, prises de position des groupes de travail, etc.

Le président et le directeur de la Ligue ont rédigé ensemble le [29e livret de la collection Pauvreté](#) publiée par le Forum - Bruxelles contre les inégalités. Intitulé « Social et santé mentale : une cristallisation illustrée par la crise sanitaire », il dresse un état des lieux et une réflexion sur la santé mentale dans un contexte de précarisation renforcée par la crise sanitaire qui se double d'une crise sociale en plein essor.

LES OUTILS DÉVELOPPÉS EN 2020

- **Le site Internet** (refonte complète, nouveaux contenus, graphisme et nouvelles fonctionnalités) en concertation avec les GT, les membres, le CA et l'équipe des permanents.
- **Le logo et la charte graphique.**

4.4.3 DU COTÉ DU SECRÉTARIAT

Le secrétariat est un poste très polyvalent : il assure l'accueil, la gestion téléphonique, le suivi de la comptabilité, la gestion du personnel ainsi qu'administrative. La direction a proposé que la secrétaire puisse reprendre le rôle de conseillère en prévention (en discussion avec l'équipe), ce qui impliquera une formation dès que possible. La secrétaire participe également à la logistique et à l'accueil lors des événements. Elle réceptionne, centralise et redispache les demandes des membres.

La comptabilité est gérée par un opérateur externe, la Fiduciaire Gestion, et contrôlée par le trésorier de l'ASBL. Le suivi implique, pour la secrétaire, une série de réunions (avec la direction, avec le Trésorier, avec la Fiduciaire).

La législation est de plus en plus complexe, cela nécessite donc une plus grande maîtrise de la législation, des règles de mécanisme, c'est la raison pour laquelle la Ligue avait souhaité que la secrétaire puisse approfondir sa formation. Elle poursuit son bachelier en sciences administratives, en cours du soir.

AU BOUT DU FIL...

Deux catégories de public s'adressent à nous : les professionnels et le grand public.

Les professionnels

Il y a d'une part les professionnels de la santé mentale qui recherchent des adresses de lieux d'activités, de services sociaux, d'appartements supervisés pour un usager de leurs services. Si leur demande est souvent précise, cela demande de notre part une parfaite connaissance du milieu associatif bruxellois, connaissance qui se doit d'être constamment réactualisée. D'autre part, nous recevons de nombreux appels émanant de médecins généralistes, de travailleurs sociaux et de personnes travaillant au sein d'hôpitaux, de services d'aide à domicile, de CPAS, de logements sociaux, ... pour lesquels nous devons quelquefois répondre de façon plus détaillée et explicite quant aux différentes possibilités d'offres de soin et d'accompagnement en santé mentale. Ces professionnels peuvent également trouver chez nous certains textes ou articles de loi faisant référence à la santé mentale.

Le grand public

Que ce soit la personne elle-même - confrontée à des difficultés de vie ou en grande souffrance psychique - ou son entourage, le grand public fait aussi appel à notre service d'information. Chaque semaine, nous recevons plusieurs appels de ce type, un phénomène qui s'est renforcé temporairement au moment du 1^{er} confinement, notamment avec la ligne d'écoute de la Ligue, des personnes essayant de bénéficier de la même aide en journée. Elles étaient réorientées vers le service adéquat.

Suite à la lecture d'un article, un conseil donné par un membre du réseau familial ou social (« Ce serait bien que tu en parles avec quelqu'un »), ceux-ci nous livrent tant le témoignage d'un moment de vie, l'expression d'une émotion perturbante, que leur préoccupation relative au bien-être de leurs proches, leur questionnement sur le sens et l'opportunité de leur démarche. S'il s'agit de demandes 'ciblées' - l'adresse d'un Service de Santé Mentale, d'un lieu de consultations pour un couple, une famille ou un adolescent, d'un centre de jour pour toxicomanes, d'un service spécialisé en psychogériatrie ... - nous donnerons de multiples renseignements afin que « l'appelant » puisse au mieux choisir son adresse. Mais il arrive souvent que la demande soit floue, exprimée avec des mots tout venant. Une écoute attentive, un dialogue respectueux permettent de s'accorder sur la signification de ces mots (par exemple 'un lieu d'hébergement' : est-ce une maison d'accueil, un appartement supervisé, un service hospitalier ?). Il n'est nullement question de faire une analyse de la demande telle qu'elle se pratique dans les structures d'accueil et de soin ni d'assurer un suivi mais bien d'orienter et de s'assurer que le panel d'informations données est adéquat et compris.

Chaque demande est personnelle et a son histoire. C'est à partir de cette certitude que chaque cas est unique que nous nous devons d'entendre, à son rythme, ce que la personne cherche à nous dire. Nous les renvoyons toujours vers les lieux appropriés: Services de Santé Mentale, Services d'information juridique, Initiatives d'Habitations Protégées, Associations de Thérapeutes, Services d'aide à domicile, Centres de documentation, Centres de Jour, Centres de Planning Familial, Communautés Thérapeutiques, Médiations familiales, Services d'Aide aux Victimes, Services Sociaux, CPAS, Services d'Aide aux Toxicomanes, Maisons de Repos, Maisons de Repos et de Soins, Groupes d'entraide ... ou encore nous leur suggérons d'en parler à leur réseau déjà existant, au médecin généraliste, au psychiatre qui les suit... Ce travail de contact avec le public, d'analyse de la demande et de renvoi vers les organismes ou acteurs de terrain, est principalement assuré par la secrétaire.

4.4.4 RÉCEPTION DE PLAINTES

Un élément nouveau a été l'interpellation du directeur de la Ligue par un ancien patient souhaitant porter plainte contre un travailleur d'un service membre de la Ligue. L'interpellation était soutenue par le service de médiation de la PFCSM, ce dernier n'ayant pas de convention avec la plupart de nos services membres (dont les SSM).

Le directeur a rappelé ne pas être habilité à traiter les plaintes mais a proposé de servir d'intermédiaire avec le premier tiers mobilisable dans ce genre de situations, à savoir le service qui emploie le travailleur. Après avoir préparé sa démarche avec le patient et obtenu l'accord de celui-ci, il a contacté la direction du service concerné et organisé une rencontre réunissant le patient, la direction du service, le service médiation et lui-même. La rencontre a abouti à une prise en charge de la plainte par le service et permis au patient d'obtenir satisfaction : il a été entendu dans sa plainte et une suite y est apportée.

Ce type d'interpellation risquant de ressurgir à l'avenir, la Ligue a invité le service médiation de la PFCSM à présenter son action lors d'une AG participative. Mme Hajar Laghmiche, médiatrice, a ainsi participé à l'AG participative du 30/10. La principale conclusion est qu'il est nécessaire d'entamer des démarches avec la fédération des SSM bicommunautaires auprès des autorités bruxelloises pour mettre en place une convention entre le service médiation de la PFCSM et les SSM CoCoF et COCOM.

5. DEQ IV (DÉMARCHE D'ÉVALUATION QUALITATIVE)

Le projet DEQ introduit par la Ligue pour la période 2020-2022 est axé sur la communication. Le point de départ de ce choix est le constat d'une part d'une présence croissante de la santé mentale dans les discours politiques et médiatiques, ainsi que dans le travail de multiples acteurs et d'autre part, d'une nécessité pour la Ligue de développer une capacité et une expertise pour communiquer auprès des intervenants et du public sur les enjeux de santé mentale.

Ce constat s'est renforcé au cours de l'année 2020 avec la pandémie, la santé mentale n'ayant jamais été aussi traitée à tous les niveaux.

Les objectifs construits au départ (fin 2019) sont de travailler sur :

1. La Visibilité :

- En améliorant la compréhension de la santé mentale sous ses multiples facettes par le public, les professionnels d'autres secteurs, les politiques ;
- En améliorant l'image de la Ligue afin de la rendre plus accessible, mieux connue et mieux comprise dans ses missions et ce qu'elle peut offrir.

2. La Communication :

- En modernisant les supports de la Ligue et les adapter aux contenus qu'elle veut transmettre ainsi qu'aux publics qu'elle veut cibler ;
- En améliorant les outils d'échanges et de communication en interne (équipe des permanents, coordinateur·trices thématiques, animateur·trices de groupe, CA, membres de l'AG) et avec l'extérieur (réactivité, pertinence des réponses proposées).

La Ligue a agi pour ce faire sur plusieurs volets.

Elle a intensifié ses contacts avec les politiques afin de mieux situer les enjeux de santé mentale rendus extrêmement aigus avec la crise actuelle. Cela est passé par la mise au point de supports pour pouvoir expliciter et exemplifier comment les questions de santé mentale peuvent se traduire au quotidien.

Elle a travaillé son image dans les médias, ayant bénéficié d'une couverture qui la présente comme un acteur représentatif qu'il importe de contacter lorsqu'on entend traiter des enjeux de santé mentale à Bruxelles.

Cette dimension a connu un point d'orgue en 2020 avec l'invitation qui lui a été faite par les journaux *Le Soir* et *De Standaard* pour participer au premier Débat National animé par ces 2 quotidiens, et consacré aux enjeux liés à la pandémie COVID 19. C'était le 15 décembre et le directeur de la Ligue était chargé d'y aborder les questions de santé mentale.

Sur le plan politique, la Ligue a été invitée en mai à la Commission parlementaire fédérale de la Santé, et en novembre à la Commission spéciale COVID du Parlement bruxellois.

Ces participations s'accompagnent à chaque fois d'une préparation préalable qui implique presque systématiquement l'équipe, le CA, les coordinations thématiques et les membres. Les notes politiques sont soumises aux avis des membres et leurs remarques sont intégrées. Les difficultés de ce schéma participatif sont doubles : il requiert du temps et exige des membres qu'ils aient le temps de se saisir du contenu, de le traiter et de réaliser un retour. Ce qui reste une gageure en temps normal et constitue pour certains un défi difficile à relever en temps de pandémie. Nous maintenons cependant la démarche car elle permet aux membres d'être au moins tenus au courant des positions de la Ligue et de la façon dont elle aborde certaines questions. Ce qui permet aussi de pouvoir les interroger et les remettre sur le métier lors de moments d'échanges comme les assemblées générales participatives.

Le travail sur la communication a été important sur le contenu mais également sur le contenant. La chargée de communication a élaboré le nouveau logo de la Ligue, les propositions ayant fait l'objet de consultations auprès de l'équipe, du CA, des coordinations thématiques et des membres. Elle a ensuite attaqué la refonte du site internet. L'équipe joue ici un double rôle d'aide à la décision (déterminer différents aspects du site) et de test qualité (expérimenter et vérifier à l'usage si les choix opérés sont concluants). Le nouveau site web, s'il est loin d'être achevé, est un véritable bond en avant, avec une approche beaucoup plus dynamique, qui reflète la vivacité du travail réalisé par les acteurs de terrain.

L'objectif d'un site internet pour une association comme la Ligue est de pouvoir refléter non seulement les dossiers traités mais aussi de mettre en évidence le travail de ses membres, la diversité des approches en santé mentale, ainsi que des outils qui permettent de mieux comprendre ce qu'est la santé mentale et comment l'aborder. C'est là un chantier énorme qui implique de centraliser un maximum d'éléments de la part de nos membres.

En 2020, ceux-ci ont été sollicités pour déterminer ce qu'ils souhaitent mettre en avant sur le site de la Ligue et nous continuons à recevoir des réponses. Sur cet aspect comme sur plusieurs autres, le site est en construction.

Nous avons également (ré)investi les réseaux sociaux, avec l'élaboration en équipe d'une politique de publication sur Facebook, LinkedIn et Twitter. Il s'agit d'élaborer les choix opérés pour publier ou non une information et via quel(s) canal(aux).

Dans le cadre de la crise COVID, nous avons également mené plusieurs actions à destination du grand public sur la santé mentale :

- L'ouverture de la ligne d'écoute de fin mars à mi-juin, qui a constitué un défi pour l'équipe, à la fois sur le plan logistique et sur le plan du contenu. Nous avons en effet établi une grille de reporting que les écoutants remplissaient et qui a permis de disposer de données régulières et utiles pour mieux comprendre les motifs d'appels et les besoins en santé mentale qu'ils reflétaient. La ligne d'écoute a nécessité une couverture médiatique à la fois dans une campagne d'affiches sur la santé mentale, soutenue par un subside en initiatives Santé de la CoCoF. Là encore, nous avons mobilisé les canaux à notre disposition, investi les médias mais aussi construit avec la FdSS un spot télévisé commun (ligne d'écoute santé mentale et ligne verte Urgences sociales) diffusé sur BX1. Ce travail a également abouti à un groupe de travail avec les différents opérateurs d'écoute téléphonique présents à Bruxelles. La Ligue avait sollicité une rencontre pour mener une évaluation commune du 1^{er} confinement et cela semblait répondre à une attente antérieure d'un espace de rencontre permanent qui est désormais hébergé à la Ligue.
- La mise en ligne de pages spéciales COVID, les unes à destination du public, les autres pour les professionnels, afin de rassembler, centraliser et faciliter l'accessibilité aux informations sans cesse changeantes sur l'offre d'aide et de soins, mais aussi les réglementations, prises de position, besoins spécifiques, etc. durant le 1^{er} confinement. Cette initiative est devenue un point d'information pour de nombreux professionnels, utilisé aussi pour d'autres sites de relais. Elle a nécessité de la part de l'équipe un travail continu de récolte d'informations et de suivi.
- Une campagne d'affichage pour inviter le public à mettre des mots sur leurs vécus en ces temps troublés. Cette campagne, soutenue par un subside en initiative santé de la CoCoF, s'inscrit dans une démarche volontaire de toucher le grand public, de l'inviter à découvrir les ressources présentes en lui et autour de lui, sans stigmatiser ni dramatiser outre mesure.

L'autre enjeu de communication est l'articulation entre les différents niveaux et acteurs au sein de la Ligue. Des nouvelles habitudes ont été prises d'intégrer plus avant les coordinations thématiques comme ressources précieuses et complémentaires à l'équipe, surtout en ce qui concerne les domaines qu'elles traitent.

Au vu de la diversité et de la multiplicité des espaces investis ou à investir, la Ligue s'appuie sur des travailleurs des services membres, ce qui implique des temps d'échanges et de concertation. Sur ce point, différents éléments doivent être organisés et feront l'objet de développements dans un futur proche.

L'équipe continue de réfléchir car l'excès de communication nuit autant que son absence. Il s'agit de choisir les espaces et les sujets afin d'éviter de se disperser mais également de rendre moins lisible le message que nous souhaitons pourtant transmettre. Il s'agit surtout de rester à l'écoute, la Ligue étant avant tout une caisse de résonance au service de ses membres.

GLOSSAIRE

ACJB	Association des Centres de Jour Bruxellois
ACSEH	Association des Centres et Services Bruxellois pour Personnes Handicapées
AG	Assemblée Générale
AISLF	Association Internationale des Sociologues de Langue Française
AMA	Association des Maisons d'Accueil
APPCF	Association pour la Psychothérapie Psychanalytique de Couple et de Famille
APPPsy	Association des Psychologues Praticiens d'orientation Psychanalytique
AS	Assistant·e Social·e
ASBL	Association Sans But Lucratif
CA	Conseil d'Administration
CAPREV	Centre d'Aide et de Prise en charge de toute personne concernée par les Extrémismes et Radicalismes Violents
CBCS	Conseil Bruxellois de Coordination Sociopolitique
CDCS	Centre de Documentation et de Coordination Sociales
CFIP	Centre pour la Formation et l'Intervention Psychosociologique
CG	Centre de Guidance
CMP-SSJ	Centre Médico-Psychologique du Service Social Juif
CNS	Conseil National de Sécurité
CoCoF	Commission Communautaire Française de la Région de Bruxelles-Capitale
CoCoM	Commission Communautaire Commune de la Région de Bruxelles-Capitale
CPAS	Centre Public d'Action Sociale
Crésam	Centre de Référence en Santé Mentale
EMC	Encyclopédie médico-chirurgicale
ETP	Equivalent Temps Plein
GT	Groupe de Travail
FBPS	Fédération Bruxelloise de Promotion de la Santé
FCPC	Fédération des Centres de Planning et de Consultations
FCPPF	Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial
FCSSMB	Fédération pour la Coordination des Services de Santé Mentale Bicommunautaires
FdSS	Fédération des Services Sociaux
Fédito	Fédération bruxelloise francophone des institutions pour toxicomanes
FESSMB	Fédération des Employeurs des Services de Santé Mentale Bruxelloise Francophone
FEWASSM	Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale
FLCPF	Fédération Laïque des Centres de Planning Familial
FPS	Femmes Prévoyantes Socialistes

FSSMB	Fédération des Services de Santé Mentale Bruxelloise Francophone
FUSL	Facultés Universitaires Saint-Louis
GEMS	Groupe d'Experts de stratégie de crise pour le Covid-19
IFA	Inter-Fédérations de l'Ambulatoire
INCC	Institut National de Criminalistique et de Criminologie
KCE	Centre Fédéral d'Expertise en Soins de Santé
LUSS	Ligue des Usagers des Services de Santé
MDM	Médecins du Monde
MSF	Médecins Sans Frontières
ONE	Office de la Naissance et de l'Enfance
OSS	Observatoire de la Santé et du Social
PFCSM	Plate-forme de Concertation pour la Santé Mentale en Région de Bruxelles-Capitale
PO	Pouvoir Organisateur
PSI	Plan de Service Individualisé
PSSI	Plan Social-Santé Intégré bruxellois
RGPD	Règlement Général européen de Protection des Données
SGG	Steunpunt Geestelijke Gezondheid
SMES	Santé Mentale et Exclusion Sociale ASBL
SPAD	Soins Psychiatriques pour personnes séjournant A Domicile
SSM	Service de Santé Mentale
UCL	Université Catholique de Louvain
ULB	Université Libre de Bruxelles
UPPsy-BUPsy	Union Professionnelle des Psychologues - Beroeps Unie van Psychologen
VVGG	Vlaamse Vereniging voor Geestelijke Gezondheid



La santé mentale, une composante essentielle de la santé !

LBSM

LIGUE BRUXELLOISE POUR
LA SANTÉ MENTALE